



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé que Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et treize autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-52

ISBN 0-660-61482-0

Ministère des Affaires étrangères et
du Commerce international

2001–2002

Budget des dépenses

Rapport sur
les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Commerce international

Ministre des Affaires étrangères

TABLE DES MATIÈRES

Section I	Messages	
	Message des ministres	1
	Déclaration de la direction	4
Section II	Vue d'ensemble du Ministère	
	Mandat, rôles et responsabilités	5
	Contexte de planification du Ministère	6
	Dépenses prévues du Ministère	8
	Structure du Ministère	9
	Liens avec les intervenants	11
Section III	Plans, résultats, activités et ressources	
	Résumé des plans et des résultats	13
	Plans par secteur d'activité	
	Développement du commerce international	15
	Politique commerciale et économique	19
	Coopération et sécurité internationales	23
	Aide aux Canadiens à l'étranger	32
	Diplomatie ouverte	35
	Services ministériels	38
	Services aux autres ministères	41
	Service de passeport	43
Section IV	Initiatives horizontales	
	Initiatives réglementaires	47
	Stratégies de développement durable	48
Section V	Renseignements financiers	51
Section VI	Renseignements supplémentaires	59
Index		63

Acronymes et abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMF	Autres ministères fédéraux
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
BIG	Bureau de l'inspecteur général
CCC	Corporation commerciale canadienne
CPRR	Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation
DCI	Développement du commerce international
DD	Développement durable
ETP	Équivalent temps plein
FRA	Forum régional de l'ANASE
G-7/G-8	Groupe des sept pays les plus industrialisés [Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni] plus la Russie
GAMC	Groupe d'action ministériel du Commonwealth
GED	Gouvernement en direct
IFI	Institutions financières internationales
IRIS	Système automatisé de production des passeports
ITAR	Règlement américain sur le commerce international des armes (International Traffic in Arms Regulations)
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NGC	Norme générale de classification
OCDE	Organisation de Coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États américains
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisations des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord
PDME	Programme de développement des marchés d'exportation
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
S-T	Science et technologie
SDC	Service des délégués commerciaux
SEE	Société pour l'expansion des exportations
SIF	Stratégie d'information financière
SMA	Sous-ministre adjoint
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

Définitions

Convention : accord international

Acte : document écrit officiel ou juridique

Protocole (facultatif ou additionnel) : accord qui s'ajoute à une convention et qui porte en général sur un aspect précis de celle-ci qui n'a pas été suffisamment décrit ou qui a changé

Ratifier : approuver ou sanctionner; rendre valide

Traité : entente conclue entre deux ou plusieurs pays indépendants et visant le bien public



SECTION I MESSAGE DES MINISTRES

Les Canadiens prennent au sérieux leur rôle de citoyens du monde. L'excellente qualité de la vie dans leur pays et son action sur la scène mondiale pour défendre les valeurs qu'ils ont en commun et favoriser la paix et la stabilité sont pour eux sources de fierté.

Au Canada et à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international œuvre pour améliorer la qualité de vie des Canadiens en s'attachant à favoriser une meilleure gestion des affaires publiques, à édifier une économie dynamique pour le XXI^e siècle et à promouvoir une société intégrée dont les avantages profitent à tous. Au chapitre de la sécurité internationale, notre action, dont le but est de protéger les Canadiens des menaces transnationales et mondiales qui se font jour, est porteuse de meilleure gouvernance et de plus grande stabilité dans notre pays et à l'étranger. Sur le plan commercial, économique et environnemental, nos activités contribuent à la prospérité des Canadiens, en ouvrant les marchés aux exportateurs, importateurs et investisseurs de notre pays et en leur fournissant les services dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti possible des débouchés qui se présentent à travers le monde, tout en appuyant un développement durable à l'échelle de la planète. Dans le domaine de la diplomatie ouverte, notre but est de mieux faire connaître le Canada à l'étranger, en mettant l'accent sur nos valeurs, notre culture et nos compétences, une approche qui nous permet à la fois d'accroître l'appui à notre politique étrangère et commerciale et de renforcer l'unité nationale. En outre, nos services consulaires viennent en aide aux Canadiens qui sont de plus en plus nombreux à voyager et à mener d'autres activités à l'étranger.

Afin de protéger la sécurité du Canada et des Canadiens, le Ministère continuera de chercher à maintenir un contexte mondial stable. Pour y parvenir, nous mettrons notamment l'accent sur les relations bilatérales avec les partenaires internationaux du Canada, plus particulièrement les États-Unis compte tenu de l'arrivée d'une nouvelle Administration. Nous ferons également la promotion de la coopération internationale à l'occasion de grandes manifestations comme le Sommet 2002 du G-8 qui aura lieu au Canada, dans le but de faire progresser nos intérêts dans des domaines tels le désarmement, la non-prolifération des armes de destruction massive, la sécurité nucléaire, la prévention des conflits et la lutte contre le terrorisme et le crime. Aux Nations Unies, nous continuerons d'appuyer les initiatives qui ont pour objet d'améliorer la capacité multilatérale de maintien de la paix, de rendre le fonctionnement du Conseil de sécurité plus efficace et plus transparent et d'approfondir les réformes qui doivent consolider le système des Nations Unies. Nous continuerons de défendre les intérêts du Canada au plan de la sécurité dans le contexte d'une coopération régionale dont les grands axes seront l'appui au processus de paix au Moyen-Orient, les initiatives en faveur de l'adaptation et de l'élargissement de l'OTAN, l'approfondissement de notre dialogue sur la sécurité transatlantique avec l'Union européenne, l'amélioration des capacités de prévention de crise de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la consolidation du Forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.

Faire respecter les droits humains et œuvrer en faveur du bien-être de l'humanité restent les grandes valeurs qui inspirent les actions du Canada dans d'autres pays. Elles sont liées à la bonne gestion des affaires publiques, au développement démocratique et à la primauté du droit. La sécurité nationale et la stabilité internationale peuvent être mises en péril par la violation des droits de la personne, la prolifération des armes légères, la dégradation de l'environnement et la criminalité transnationale – trafic de drogues, terrorisme et migration clandestine. Nous poursuivrons notre lutte contre de telles menaces, dans le cadre d'une coopération internationale

au sein d'instances comme la Cour pénale internationale et la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, et grâce à des interventions comme celles qui ont pour but de protéger les enfants contre toute forme d'exploitation et de mettre fin au rôle que joue le négoce des diamants dans les conflits.

Le Canada a réussi à profiter des débouchés commerciaux qui émergent d'une économie mondiale plus intégrée, et nous nous emploierons à soutenir la croissance économique et à améliorer le niveau de vie des Canadiens, conformément à leurs valeurs. Cette action aura trois volets :

- améliorer la capacité du Canada à promouvoir ses exportations et à attirer des investissements;
- ouvrir des marchés aux exportateurs canadiens dans le cadre de nos principales relations commerciales avec les États-Unis et d'autres partenaires;
- consolider les règles qui régissent le commerce mondial.

Pour améliorer la capacité du Canada à promouvoir ses exportations et à attirer des investissements, nous chercherons à donner un plus grand retentissement aux missions d'Équipe Canada en consolidant les services axés sur l'expansion des marchés à l'exportation dont bénéficient les entreprises canadiennes. Équipe Canada inc coordonne, à l'intention des gens d'affaires canadiens, la prestation des services d'investissement et de développement du commerce offerts par 23 ministères et organismes fédéraux. Nous nous concentrerons sur les services destinés aux petites et moyennes entreprises, notamment celles dont l'avenir est le plus prometteur sur le marché à l'exportation. Cette initiative implique l'élargissement de notre réseau de délégués commerciaux à l'étranger, pour faciliter l'établissement de partenariats novateurs entre les scientifiques et les technologues du Canada et du reste du monde, et pour attirer les investisseurs au Canada. Elle exige également que l'on fasse la promotion de la culture canadienne, afin de mettre en valeur les atouts qui caractérisent notre pays et qui démontrent son leadership dans une économie de marché axée sur le savoir.

Au plan de la stratégie commerciale, nous nous emploierons principalement à ouvrir les marchés aux exportateurs, importateurs et investisseurs canadiens, dans le but de promouvoir une croissance économique soutenue, un développement durable et le respect des valeurs canadiennes. Nous veillerons à maintenir les relations commerciales les plus importantes du Canada, particulièrement avec les États-Unis, où nous continuerons à œuvrer en faveur de l'extension des mouvements transfrontières des biens et des services. Les dossiers concernant le commerce bilatéral exigeront encore beaucoup d'attention, et nos activités en ce domaine s'inscriront, le cas échéant, dans le cadre de nos accords commerciaux.

Le système commercial multilatéral a été largement favorable à la croissance économique du Canada; cependant il faut maintenant le restructurer pour l'adapter aux changements technologiques qui affectent le marché mondial et s'assurer qu'il reflète les préoccupations sociales et autres de notre pays. Le Canada a tout à gagner des négociations actuellement en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'agriculture et les services; parallèlement, nous œuvrons pour aplanir les obstacles au lancement d'un autre cycle de négociations, dans le cadre duquel nous pourrions poursuivre de plus larges objectifs. Les négociations de l'OMC sont complétées par des initiatives régionales et bilatérales en faveur du libre-échange. Le Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec en avril 2001 sera l'occasion de faire progresser les négociations hémisphériques en vue de l'établissement d'une Zone de libre-échange des Amériques. Nous négocions actuellement un accord de libre-échange avec le Costa Rica et explorons également la question avec d'autres pays d'Amérique centrale et avec Singapour.

Pour que la politique commerciale et étrangère du Canada bénéficie d'appuis accrus, nous utilisons la diplomatie ouverte : elle nous permet de tenir nos interlocuteurs, au Canada et à l'étranger, informés du rôle que joue notre pays sur la scène internationale, et de promouvoir l'image et les valeurs du Canada dans le cadre d'activités de nature culturelle, artistique et éducative. Cet effort restera notamment au cœur de nos programmes de communications, de sensibilisation et d'aide à la commercialisation d'activités culturelles et éducatives. La diplomatie ouverte utilise les communications de masse et les progrès de la technologie de l'information pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses d'un public qui exige un gouvernement plus responsable et plus transparent et une diffusion plus rapide de l'information.

Notre tâche est, entre autres, de démontrer que le Canada est un pays moderne, où fleurissent une technologie d'avant-garde et une culture à multiples facettes, et qui est bien équipé pour bénéficier des avantages qui découleront d'une plus grande intégration mondiale. Mettre l'accent sur ces atouts aidera également le Canada à réaliser un de ses objectifs : améliorer la gouvernance mondiale en lançant des initiatives destinées à résorber le « fossé numérique ».

Toutes ces activités nous permettront d'affermir la politique traditionnelle du Canada qui est d'intervenir de façon agissante sur la scène internationale, afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, dans le contexte du XXI^e siècle et de l'interdépendance planétaire.

Pierre S. Pettigrew
Ministre du Commerce international

John Manley
Ministre des Affaires étrangères

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002

Nous soumettons, pour qu'il soit déposé au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) pour l'exercice 2001-2002, au nom du *ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*.

À notre connaissance, l'information qu'il contient :

- décrit fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats;
- est conforme aux principes de bonne information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation d'un rapport sur les plans et les priorités*;
- est complète et exacte;
- se fonde sur des systèmes ministériels fiables d'information et de gestion.

Nous jugeons satisfaisants les processus et les méthodes utilisés pour garantir la qualité du RPP.

Le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) qui a été utilisé pour produire le présent document a été approuvé par les ministres du Conseil du Trésor, et c'est dans ce contexte qu'est assumée la responsabilité des résultats obtenus grâce aux ressources et aux autorisations légales qui ont été fournies.

Robert G. Wright
Sous-ministre du Commerce international

Gaëtan Lavertu
Sous-ministre des Affaires étrangères



SECTION II VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Mandat, rôles et responsabilités

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international représente le Canada dans le monde et le monde au Canada. S'appuyant sur une grande expérience de la diplomatie et de la médiation, le Ministère met en œuvre la politique du Canada sur la scène internationale. Plus que jamais, les Canadiens participent à ces activités.

Mandat

Le Ministère, pour le compte du gouvernement du Canada, s'occupe de tous les rapports diplomatiques et consulaires avec les gouvernements étrangers et représente le Canada auprès des organisations internationales. Il participe aux négociations internationales pertinentes, afin de servir et de protéger les intérêts nationaux du Canada et de favoriser l'avancement du droit international. Il coordonne les relations économiques du Canada pour promouvoir l'expansion du commerce international. De plus, il gère le service extérieur, notamment en assurant la coordination interministérielle des rapports diplomatiques et les activités des missions à l'étranger. Le mandat du Ministère est établi dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, LRC (1985). La liste des autres lois clés ayant une incidence sur le Ministère figure à la section VI.

Rôles

Le Ministère a quatre rôles essentiels découlant de son mandat :

- élaborer et coordonner la politique internationale du gouvernement;
- défendre les intérêts et les valeurs des Canadiens à l'étranger;
- offrir aux Canadiens des services dans les domaines du commerce et de l'investissement, des passeports et des services consulaires; et
- aider les autres ministères fédéraux (AMF) et les organismes gouvernementaux à l'étranger.

De plus, le ministère dispense des avis et du soutien au premier ministre relativement à la conduite des relations internationales du Canada touchant des événements et des activités de haut niveau.

Objectifs

En 1995, en réponse à un rapport du Comité mixte spécial chargé d'examiner la politique étrangère du Canada, le gouvernement a publié un énoncé de politique étrangère intitulé *Le Canada dans le monde*. Ce document a été la principale source d'inspiration du Ministère dans l'élaboration des priorités de ses missions et de ses priorités stratégiques. Ses trois priorités sont les suivantes :

- promouvoir la prospérité et l'emploi;
- protéger la sécurité du pays dans un cadre mondial stable;
- favoriser le rayonnement des valeurs et de la culture du Canada.

De plus, à titre de quatrième priorité, le Ministère vise à fournir aux Canadiens des services de qualité.

Contexte de planification du Ministère

En ce début de siècle, le Ministère doit mener la politique étrangère et commerciale du Canada dans un contexte mondial dynamique, marqué par une plus grande interdépendance et des changements complexes. La situation ouvre aux Canadiens la perspective d'une amélioration de leur qualité de vie; parallèlement, il leur faut relever le défi d'assumer leurs responsabilités à titre de citoyens du monde. En conséquence, en 2001-2002, des pressions de plus en plus vives continueront de s'exercer sur le Ministère, en raison principalement des attentes du public au plan des services requis, des engagements du gouvernement, de l'implication du Canada dans le règlement de problèmes internationaux et de la nouvelle donne dans le dossier de la gouvernance mondiale.

Demande de services

Les activités des Canadiens à travers le monde sont en pleine expansion, et le Ministère est donc confronté à une nouvelle et plus forte demande de services, que ce soit au plan de l'aide consulaire, du développement du commerce international ou de la diplomatie ouverte. Voyageant davantage à l'étranger, les Canadiens ont plus souvent recours à l'aide fournie par les missions du Canada à l'étranger. En outre, la demande de services plus complexes est en hausse, car les Canadiens qui travaillent et qui voyagent à l'étranger s'exposent, dans un monde plus instable, à des risques liés aux conflits violents, à l'extrême pauvreté et aux maladies infectieuses. On constate également une poussée de la demande de services de la part d'entreprises canadiennes qui, dans le contexte d'une économie mondiale plus intégrée, cherchent à exercer une concurrence fondée sur les atouts du Canada, sa modernité, sa diversité culturelle et ses compétences d'avant-garde dans le domaine de la technologie de l'information. Des sondages effectués auprès de nos clients indiquent que, pour promouvoir comme ils le souhaitent les exportations et les investissements, les délégués commerciaux basés dans les missions à l'étranger doivent multiplier et spécialiser davantage les services qu'ils offrent. Enfin, la demande de services entrant dans le domaine de la diplomatie ouverte est attisée par le développement des communications de masse, les progrès de la technologie de l'information et un public qui exige des réponses plus rapides à ses demandes de renseignements à propos de l'action du gouvernement sur la scène internationale.

Implication du Canada dans le règlement de problèmes internationaux

Les problèmes d'envergure transnationale et mondiale préoccupent de plus en plus les Canadiens. Ils craignent que leur qualité de vie ne soit affectée par des problèmes comme le trafic de drogues et d'armes, la migration clandestine, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement. Par exemple, en 1999 et en 2000, l'arrivée d'immigrants illégaux sur la côte ouest du Canada a provoqué des remous importants parmi la population. Pour que les Canadiens puissent vivre dans des collectivités plus sûres, le gouvernement concentre son action sur la lutte contre les nouveaux effets des activités criminelles menées à travers le monde, comme le blanchiment d'argent, le terrorisme et le trafic clandestin de personnes, de drogues et d'armes. Les Canadiens savent que de tels problèmes exigent une intervention internationale, et ils veulent que leur pays participe à cette action. Le Ministère lutte contre les activités criminelles transnationales grâce à une coopération bilatérale avec les voisins du Canada et ses autres partenaires internationaux, et dans le cadre de mécanismes internationaux comme la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Engagements du gouvernement

En 2001-2002, le Ministère orchestrera la participation du Canada à plusieurs grandes réunions, manifestations et initiatives internationales, notamment :

- 2001 — Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN;
- Printemps 2001 — Réunion de la Commission de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA);
- Avril 2001 — Sommet des Amériques, Québec; Réunion ministérielle de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA);
- Été 2001 — Réunion des ministres des Affaires étrangères du G-8, Italie;
- Juillet 2001 — Jeux de la Francophonie, Ottawa-Hull;
- Septembre 2001 — Assemblée générale de l'ONU - Session extraordinaire consacrée aux enfants, New York;
- Octobre 2001 — Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, Australie;
- Octobre 2001 — Sommet de la Francophonie, Liban;
- 2002 — Le Canada assume la présidence du G-8;
- Été 2002 — Le Canada organise le Sommet du G-8.

Nouvelles exigences en matière de gouvernance mondiale

Au plan de la sécurité mondiale, la situation reste instable et imprévisible. Les tensions régionales peuvent rapidement se transformer en crises de grande envergure nécessitant des opérations de consolidation de la paix à plus long terme. Ce fut le cas au Timor oriental, et cela pourrait très bien se reproduire dans d'autres régions en Afrique. Lorsque les opérations de paix doivent se multiplier, la capacité du Canada à dépêcher du personnel militaire et policier pour participer à des missions internationales est mise à rude épreuve. Les organismes internationaux, particulièrement l'ONU, sont pressés d'améliorer la coordination des interventions multilatérales en temps de crise — à l'heure même où beaucoup sont assaillis de problèmes dus à un manque de ressources et à d'autres contraintes. Les organismes internationaux doivent poursuivre les réformes qu'ils ont mis en train afin d'améliorer leur performance en ce domaine. En outre, ils doivent trouver de meilleurs mécanismes pour relever les défis qui se posent dans un monde plus intégré. La fin de la guerre froide a mis à rude épreuve les accords internationaux de non-prolifération et de désarmement. Pour que les pays en développement puissent plus largement profiter des avantages de la mondialisation, il va falloir agir pour résorber le « fossé numérique ».

Dépenses prévues du Ministère

Dépenses prévues du Ministère (en millions de dollars) et Équivalents temps plein (ETP) - Personnel

Secteurs d'activité	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement du commerce international	248,5	242,9	243,2	243,2
Politique commerciale et économique	118,9	113,6	113,6	113,6
Coopération et sécurité internationales	437,7	533,3	511,3	506,0
Aide aux Canadiens à l'étranger	52,3	53,3	53,3	53,3
Diplomatie ouverte	95,5	97,9	97,5	88,2
Services ministériels	278,9	297,0	278,1	259,9
Services aux autres ministères	222,6	239,1	238,8	238,7
Service de passeport	54,2	54,6	54,6	54,6
Moins : Recettes disponibles	79,3	80,6	75,6	75,6
Total du budget principal des dépenses	1 429,3	1 551	1 514,8	1 481,9
Rajustements	220,5	14,0	6,5	7,2
Dépenses nettes prévues	1 649,8	1 565	1 521,3	1 489,1
Moins : Recettes non disponibles	220,8	122,7	105,6	100,6
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	52,0	53,7	53,6	53,7
Coût net du Ministère	1 481,0	1 496,0	1 469,3	1 442,2
Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	4 619	4 280	4 170	4 152
ETP du personnel recruté sur place	4 519	4 467	4 453	4 449

Structure du Ministère

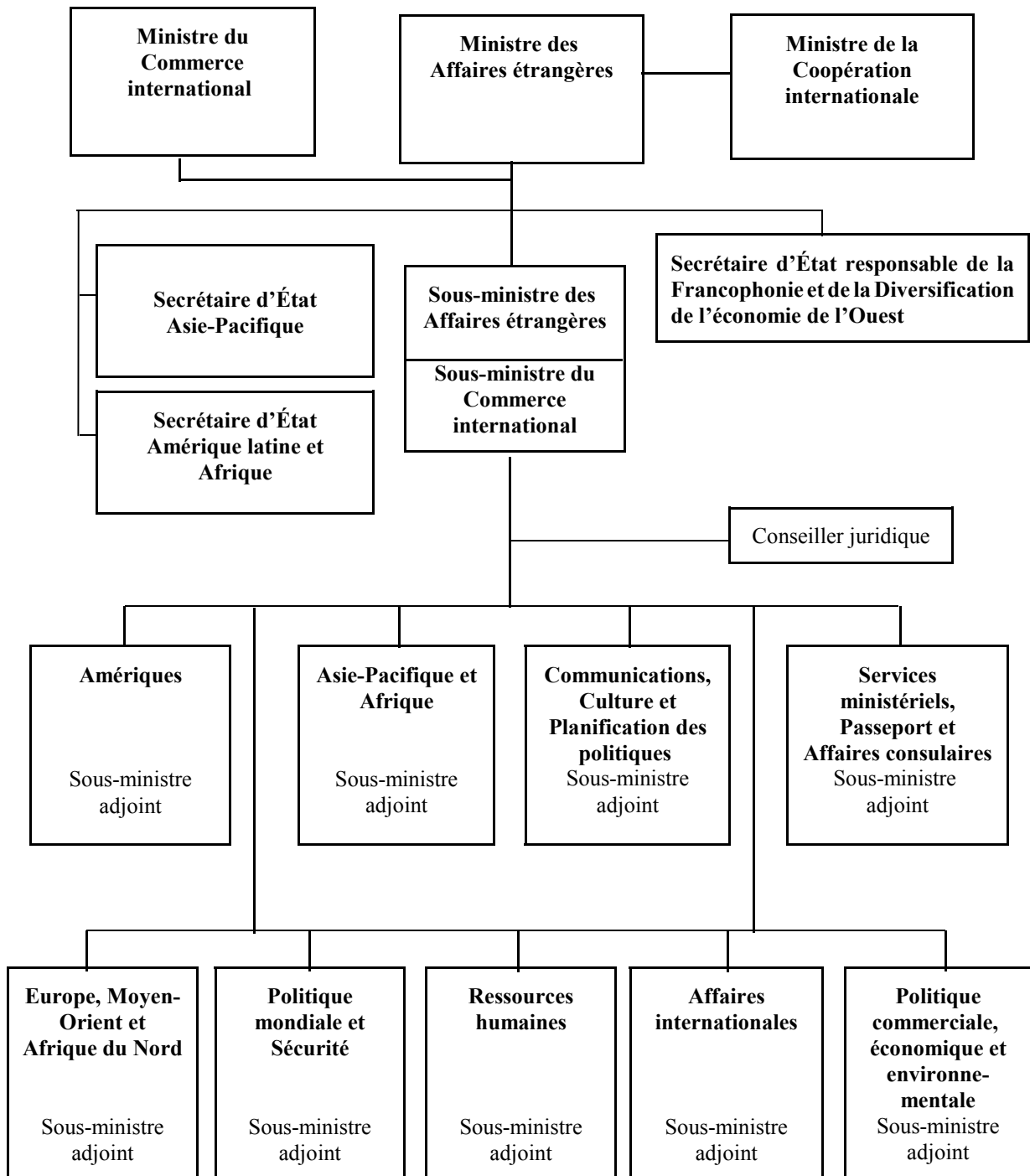
Le Ministère compte deux ministres (l'un chargé des Affaires étrangères, l'autre, du Commerce international) et trois secrétaires d'État (un pour la région de l'Asie-Pacifique, un pour l'Amérique latine et l'Afrique, et un pour la Francophonie et pour la Diversification de l'économie de l'Ouest). Les responsabilités des deux ministres s'étendent au-delà du Ministère : le ministre des Affaires étrangères est également chargé du Centre de recherches pour le développement international, de la Commission mixte internationale et du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Le ministre du Commerce international a la responsabilité de la Société pour l'expansion des exportations, de la Corporation commerciale canadienne, de l'Administration du pipeline du Nord et du Secrétariat de l'ALENA. Le Ministère compte en outre un troisième ministre, chargé de la Coopération internationale.

L'Administration centrale du Ministère se trouve à Ottawa et elle dispense des services aux Canadiens dans tout le pays par l'intermédiaire de 29 bureaux de passeports et d'un réseau de délégués commerciaux régionaux. Sous l'échelon des sous-ministres, le Ministère a un conseiller juridique et neuf sous-ministres adjoints (SMA). À l'étranger, le Ministère agit par l'intermédiaire d'un réseau de 131 missions et de 29 bureaux satellites dans 197 pays. Quelque 100 consuls honoraires renforcent notre représentation outre-mer.

Le Ministère est structuré en huit secteurs d'activité définis selon leur fonction. Les plans, les budgets des dépenses et les rapports sur le rendement soumis au Parlement concernent ces secteurs d'activité. Ils constituent également la base de l'obligation qu'ont les gestionnaires du Ministère de rendre des comptes. Dans la structure matricielle du Ministère, les six SMA dit fonctionnels ont la responsabilité des huit secteurs d'activité et les trois SMA qui s'occupent des régions mettent en œuvre les politiques dans les missions à l'étranger.

Domaines de responsabilité des sous-ministres adjoints aux secteurs fonctionnels	
<u>Sous-ministres adjoints</u>	<u>Secteurs d'activité</u>
• Politique mondiale et Sécurité	• Coopération et sécurité internationales
• Commerce international	• Développement du commerce international
• Politique commerciale et économique	• Politique commerciale, économique et environnementale
• Communications, Culture et Planification des politiques	• Diplomatie ouverte
• Ressources humaines	• Services ministériels (Ressources humaines)
• Services ministériels, Passeport et Affaires consulaires	• Services ministériels • Aide aux Canadiens à l'étranger • Service de passeport • Services aux autres ministères

Structure organisationnelle (2001-2002)



Liens avec les intervenants

Le Ministère est au centre des activités internationales du gouvernement. Il interagit avec tous les ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec d'autres gouvernements, des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG), des universités et d'autres éléments de la société civile. Ces interactions sont résumées dans le tableau suivant, qui fait le lien entre les objectifs des secteurs d'activité et les priorités stratégiques du Ministère, et les intervenants publics et privés qui s'associent à son action.

Secteurs d'activité et objectifs	Priorités stratégiques	Intervenants
Développement du commerce international		
Créer de l'emploi et favoriser la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à tirer pleinement parti des débouchés commerciaux internationaux et en facilitant le mouvement de l'investissement et des technologies en direction de notre pays	<ul style="list-style-type: none"> • promotion de la prospérité et de l'emploi • prestation de services de qualité aux Canadiens • projection des valeurs et de la culture canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> • exportateurs canadiens et entreprises canadiennes prêtes à exporter • investisseurs et entreprises à la recherche d'investissements • travailleurs dans le secteur des exportations • gouvernements provinciaux et municipalités
Politique commerciale et économique		
Créer de l'emploi et favoriser la prospérité au Canada en gérant efficacement les relations commerciales avec les États-Unis et en libéralisant les échanges et les mouvements de capitaux dans le monde entier, sur la base de règles claires et équitables	<ul style="list-style-type: none"> • promotion de la prospérité et de l'emploi • protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable 	<ul style="list-style-type: none"> • exportateurs canadiens, entreprises canadiennes prêtes à exporter et travailleurs dans le secteur des exportations • importateurs et consommateurs canadiens • entreprises et travailleurs canadiens dans les secteurs vulnérables ou sensibles • investisseurs et entreprises à la recherche d'investissements • gouvernements provinciaux
Sécurité et coopération internationales		
Promouvoir un système international pacifique, fondé sur le droit, qui traduise les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada se sente à l'abri des menaces venant de l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable • projection des valeurs et de la culture canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> • premier ministre, autres ministres et leur ministère • gouvernements provinciaux • le Canada en tant que société, et les Canadiens (particuliers et groupes), selon l'enjeu

Secteurs d'activité et objectifs	Priorités stratégiques	Intervenants
Aide aux Canadiens à l'étranger		
Répondre aux besoins des Canadiens qui, pendant qu'ils voyagent ou vivent à l'étranger, ont besoin d'une aide publique	<ul style="list-style-type: none"> • prestation de services de qualité aux Canadiens 	<ul style="list-style-type: none"> • Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger et les membres de leur famille au Canada • industrie touristique
Diplomatie ouverte		
Susciter de l'intérêt pour le Canada et de la confiance dans le pays; à l'étranger, instaurer un contexte public international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada ainsi qu'aux valeurs canadiennes	<ul style="list-style-type: none"> • projection des valeurs et de la culture canadiennes • promotion de la prospérité et de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • milieu universitaire et culturel canadien • industries culturelles canadiennes • milieux universitaires et culturels étrangers intéressés au Canada • médias canadiens et étrangers • clients des autres secteurs d'activité
Services ministériels		
Permettre au Ministère de s'acquitter de sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien rentables	<ul style="list-style-type: none"> • prestation de services de qualité aux Canadiens • projection des valeurs et de la culture canadiennes • protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable • promotion de la prospérité et de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • membres de la direction et du personnel du Ministère chargés des autres secteurs d'activité
Services aux autres ministères		
Donner à d'autres ministères les moyens de mettre en œuvre leurs programmes à l'étranger au moyen de la prestation de services de soutien rentables	<ul style="list-style-type: none"> • promotion de la prospérité et de l'emploi • prestation de services de qualité aux Canadiens • projection des valeurs et de la culture canadiennes • protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable 	<ul style="list-style-type: none"> • autres ministères
Service de passeport		
Mettre à la disposition des citoyens canadiens et des autres résidents du Canada qui y ont droit des documents de voyage qui soient respectés dans le monde entier	<ul style="list-style-type: none"> • prestation de services de qualité aux Canadiens 	<ul style="list-style-type: none"> • Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger



SECTION III PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES

Résumé des plans et des résultats

Dans le tableau ci-dessous, les priorités de chaque secteur d'activité (colonne de gauche) sont fondées sur les objectifs par secteur d'activité établis dans le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère (CPRR). Les résultats escomptés (colonne de droite) s'appuient sur les principaux résultats recensés dans le CPRR. Approuvé par le Conseil du Trésor, le CPRR définit le contexte dans lequel est assumée la responsabilité des résultats obtenus grâce aux ressources et aux autorisations légales qui ont été fournies.

Engagements prioritaires envers les Canadiens :	Résultats escomptés se traduisant par :
Développement du commerce international De nouveaux emplois et une prospérité accrue en encourageant les entreprises canadiennes à tirer parti des débouchés sur le plan international et en facilitant l'entrée des investissements et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none">• une participation accrue des milieux d'affaires canadiens, en particulier des PME, à l'économie internationale;• une base d'exportation plus vaste et une diversification des marchés d'exportation;• l'attraction et le maintien de l'investissement international, générateur d'emplois, dans les secteurs clés;• des associations stratégiques en matière d'investissement et de technologie dans le secteur privé.
Politique commerciale et économique De nouveaux emplois et une prospérité accrue grâce à une gestion efficace des relations commerciales du Canada et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, en s'appuyant sur des règles claires et équitables reflétant les intérêts canadiens.	<ul style="list-style-type: none">• la suite de la mise en œuvre des accords de l'OMC et de son programme incorporé permanent;• des accords bilatéraux et multilatéraux favorisant une libéralisation équilibrée des échanges et des investissements;• des solutions qui réduisent l'éventualité de différends avec des partenaires commerciaux;• l'attribution de l'aide internationale en fonction de nos priorités en termes de politique étrangère et de développement;• la stimulation de nos performances à l'exportation et de l'investissement grâce à de meilleures conditions d'accès aux marchés.

Engagements prioritaires envers les Canadiens :	Résultats escomptés se traduisant par :
<p>Coopération et sécurité internationales Un système international fondé sur le droit et conforme aux valeurs des Canadiens, où le Canada est à l'abri des menaces venant de l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer d'une seule voix au nom du Canada dans le monde; • contribuer à la sécurité régionale et mondiale; • contribuer à un meilleur contrôle des armes classiques et nucléaires; • contribuer au respect de la démocratie et des droits de la personne ainsi qu'à une saine gestion publique; • contribuer à la prévention des conflits ainsi qu'à l'édification et au maintien de la paix; • contribuer à la mise en œuvre de mesures de lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de stupéfiants; • contribuer au développement durable et à la protection de l'environnement; • favoriser l'existence d'un système multilatéral fort, le perfectionnement du droit international et une plus grande efficacité des Nations Unies; • entretenir des relations constructives avec certains pays et régions.
<p>Aide aux Canadiens à l'étranger Une aide officielle correspondant à leurs besoins pour les Canadiens travaillant ou vivant à l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une réponse adéquate et économique aux demandes d'aide, d'avis et de conseils provenant de Canadiens voyageant ou vivant à l'étranger, ou faites en leur nom, partout dans le monde.
<p>Diplomatie ouverte Un intérêt et une confiance accrues vis-à-vis le Canada à l'étranger et un environnement public international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada ainsi qu'aux valeurs canadiennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une meilleure compréhension des politiques et des positions adoptées par le Canada de la part du public canadien ou étranger; • la sensibilisation du public international aux particularités et aux réalisations du Canada grâce à des manifestations culturelles, éducatives et autres du même ordre; • l'augmentation des exportations de nos produits et services culturels et éducatifs, et la promotion du Canada en tant que destination de choix pour les touristes et les étudiants étrangers.
<p>Services ministériels Un ministère capable de remplir sa mission et d'atteindre ses objectifs en fournissant des services de soutien rentables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une prestation de services efficace et efficiente pour satisfaire les clients tout en tenant compte des contraintes liées aux ressources, à la législation et aux politiques.
<p>Services aux autres ministères Des services de soutien rentables permettant à d'autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une prestation de services efficace et efficiente pour satisfaire les clients tout en tenant compte des contraintes liées aux ressources, à la législation et aux politiques.
<p>Service de passeport La capacité pour les Canadiens de voyager librement grâce à des documents de voyage respectés au plan international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • des documents de voyage respectés au plan international et des services aux clients qui respectent ou dépassent les normes de service établies.

Plans par secteur d'activité

Développement du commerce international

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein (ETP) - Personnel

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses	248,5	242,9	243,2	243,2
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	8,1	3,1	3,1	3,1
Total du budget principal des dépenses	240,4	239,8	240,1	240,1
Rajustements	7,1	0,1	0,1	0,1
Dépenses nettes prévues	247,5	239,9	240,2	240,2
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	2,8	2,5	2,5	2,5
Coût net	244,7	237,4	237,7	237,7
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	516	499	493	491
ETP du personnel recruté sur place	554	551	551	551

Description du secteur d'activité

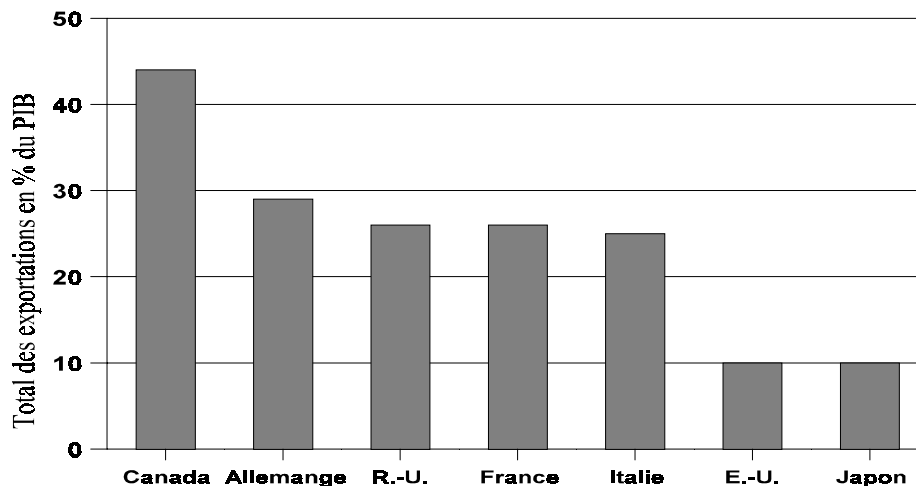
Créer de l'emploi et favoriser la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à tirer pleinement parti des débouchés commerciaux internationaux et en appuyant la participation du Canada aux échanges scientifiques et technologiques.

Contexte

La révolution technologique est en train de changer la manière dont on fait des affaires à travers le monde et au Canada. Dans un contexte de plus en plus mondialisé, intégré et transparent, les entreprises comptent davantage sur une connaissance « sur mesure » et complète des conditions qui règnent sur les marchés locaux et sur la possibilité d'établir les contacts qui leur sont les plus utiles. Partout, les organismes d'expansion du commerce doivent constamment réévaluer leur approche et améliorer la prestation de leurs services pour doter leurs entreprises clientes de l'avantage concurrentiel nécessaire pour réussir sur le marché mondial. Parallèlement à ces changements, on a vu évoluer les besoins de la clientèle traditionnelle du Service canadien des délégués commerciaux (SDC) appartenant aux secteurs des industries primaires et en pleine maturité : les services qu'elle requiert ne sont plus tellement axés sur la promotion commerciale, mais plutôt sur la défense de leurs intérêts et sur l'ouverture des marchés. Au même moment, dans les secteurs des services, de la technologie de l'information et des industries basées sur le savoir, on a vu émerger une nouvelle clientèle composée d'entreprises canadiennes qui recherchent un appui et des services plus spécialisés et plus complexes. Vu les nouvelles exigences et les attentes plus pointues d'un « Canada branché », le SDC est contraint d'ajouter plus de valeur à ses services et de les fournir plus rapidement.

Pour assurer que le gouvernement réponde aux multiples attentes des Canadiens et tienne compte de leurs nouvelles priorités, le cadre de gestion présenté en mars 2000 et intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* préconise l'établissement de solides partenariats interministériels comme Équipe Canada inc. Coordonner les services de soutien à l'exportation permettra de cibler plus précisément les priorités et de donner un élan plus décisif aux initiatives conjointes des entreprises et du gouvernement en faveur du commerce international. Avec Équipe Canada inc, le gouvernement a l'occasion de consolider et d'élargir le concept de gestion horizontales; ce faisant, il sera en mesure de mieux desservir sa clientèle de gens d'affaires.

Le Canada et les pays du G-7 où les exportations de biens et de services, en pourcentage du PIB, ont été le plus élevées en 1999



Au cours des 12 derniers mois, au Canada et à travers le monde, la responsabilité sociale des entreprises, dans le contexte d'une économie planétaire, a pris une plus grande importance. Partout, les secteurs public et privé s'attachent à prendre en compte les questions qui préoccupent les collectivités et à relever les normes qui régissent le comportement des entreprises à l'échelle internationale. Le gouvernement du Canada participe à diverses initiatives stratégiques qui concernent les répercussions sociales de l'activité commerciale internationale. Il s'agit notamment d'initiatives multilatérales lancées par l'OCDE et l'Organisation internationale du travail, du « Global Compact » des Nations Unies et du Code international d'éthique pour les entreprises canadiennes. Sur la scène nationale, on se concentre sur le rapport concernant la Société pour l'expansion des exportations (SEE) rédigé par le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international et l'élaboration d'un code pour la Corporation commerciale canadienne (CCC) et d'une série de conseils destinés aux employés du SDC qui répondent aux demandes de renseignements des entreprises canadiennes.

Au plan de la participation aux activités internationales de science et technologie (S-T), notre pays a du retard, selon deux documents publiés en octobre 2000 : le *Rapport du Groupe d'experts sur le rôle du Canada dans les activités internationales de S-T* et une publication du Conference Board du Canada, *Report on Canada's Performance and Potential, 2000-2001*. Il est impératif d'élaborer des programmes et des politiques créant un contexte favorable à une participation plus active du Canada.

Principaux engagements en matière de résultats

Le secteur d'activité « Développement du commerce international » (DCI) est celui qui dirige l'action gouvernementale en faveur de l'expansion du commerce, par l'intermédiaire d'Équipe Canada inc, un organe virtuel regroupant 23 ministères et organismes fédéraux chargés du développement du commerce international. Dans ce cadre, DCI planifie et dirige les activités du Service canadien des délégués commerciaux (SDC), en s'assurant qu'il fournit des services de première qualité qui aident les entreprises canadiennes à faire face aux défis qu'elles rencontrent dans un marché mondial de plus en plus complexe et concurrentiel, et à en sortir gagnantes.

Résultats escomptés et activités connexes

Garantir la cohérence entre les missions en matière de prestation de services et entre les différents programmes et services commerciaux, afin de consolider et d'améliorer les progrès accomplis dans le cadre de la nouvelle approche du Service des délégués commerciaux en matière de prestation de services.

- S'assurer que tous les employés du secteur commercial qui travaillent à l'étranger suivent les politiques du SDC en matière de service.
- Continuer à normaliser et à aligner plus précisément les initiatives opérationnelles de la Direction générale du commerce.
- Encourager le personnel de terrain à adopter une gestion plus proactive des contacts à l'étranger, en s'inspirant des « meilleures pratiques ».
- Fournir aux agents commerciaux à l'étranger des services électroniques et des outils d'information modernes, pour leur permettre de répondre dans de meilleures conditions aux demandes et aux besoins de la clientèle canadienne et étrangère.
- Assurer un meilleur soutien des agents en mission à l'étranger en les faisant bénéficier des méthodes les plus avant-gardistes de formation et de perfectionnement de ressources humaines, en assurant un leadership organisationnel et en énonçant les valeurs et l'éthique sur lesquelles s'appuie la prestation de services.
- Lier les ressources attribuées aux missions ainsi que le soutien opérationnel qui leur est fourni à une performance mesurable.
- Maintenir et améliorer le soutien des cadres dans tout le Ministère, en cherchant notamment à mieux équilibrer la charge de travail et en accordant une attention particulière aux employés de première ligne.
- Commercialiser le SDC dans le but d'en élargir la clientèle en utilisant de nouveaux outils comme la prestation électronique de services par le biais de l'internet et les initiatives de sensibilisation lancées à l'échelle nationale par le Ministère.

Assurer qu'Équipe Canada inc fournit des services efficaces à ses clients.

- Définir nos clients et leurs besoins.
- Après consultation des intéressés, concevoir, pour en doter Équipe Canada inc, une structure de régie qui reflète les intérêts des intervenants et réponde aux besoins de la clientèle.
- Obtenir le financement nécessaire.
- Favoriser, au sein d'Équipe Canada inc, une approche de la prestation de services ciblée sur la clientèle.
- Améliorer le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

Assurer que les sociétés d'État canadiennes chargées de la promotion des exportations (la Corporation commerciale canadienne et la Société pour l'expansion des exportations) soient compétitives et à l'écoute des besoins de leurs clients, et que leur mode de fonctionnement soit transparent, éthique et financièrement sain.

- Élaborer une politique qui renforce la mission et les opérations de la CCC et de la SEE et qui exige que les nouvelles orientations stratégiques reçoivent l'aval du gouvernement.
- Faciliter des contacts fréquents entre les sociétés d'État chargées de la promotion des exportations et le Ministère, à tous les niveaux, afin d'influer sur la stratégie de ces sociétés et de résoudre les différends.
- Mettre au point des mécanismes permettant aux sociétés d'État chargées de la promotion des exportations de recueillir les opinions de leurs partenaires et de leurs clients et de définir avec eux des positions consensuelles.

Améliorer la collaboration entre les scientifiques et les technologues canadiens les plus novateurs (y compris ceux qui travaillent au sein d'institutions et d'entreprises du secteur privé) et leurs homologues étrangers.

- Élaborer des processus et des mécanismes qui assureront l'efficacité du programme S-T du Ministère.
- Élaborer et appliquer un plan énergique de ressources humaines.
- Améliorer la gestion de l'information relative à la S-T.

Politique commerciale et économique

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein (ETP) - Personnel

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses	118,9	113,6	113,6	113,6
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	0,0	0,0	0,0	0,0
Total du budget principal des dépenses	118,9	113,6	113,6	113,6
Rajustements	9,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses nettes prévues	127,9	113,6	113,6	113,6
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	121,6	24,6	14,5	14,5
Coût net	6,3	89,0	99,1	99,1
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	487	474	448	447
ETP du personnel recruté sur place	69	68	67	66

Description du secteur d'activité

Contribuer à la croissance économique en créant de l'emploi et en favorisant la prospérité au Canada, grâce à une gestion efficace des relations commerciales entretenues par notre pays et à la libéralisation des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux dans le monde entier, sur la base de règles claires et équitables qui reflètent les intérêts canadiens.

Contexte

D'après Statistiques Canada, les exportations du Canada, qui représentaient 25 % du PIB en 1991, sont passées à 45.6% du PIB en 2000. Manifestement, la croissance et la réussite économiques du Canada dépendent de plus en plus de l'accès aux marchés des États-Unis et d'autres pays – dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et d'autres accords commerciaux – de la libéralisation du commerce et de la sécurité que procure un régime commercial moderne, actualisé et fonctionnant sur la base de règles établies par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

À l'heure où dans les trois pays signataires de l'ALENA, des gouvernements fraîchement élus ou réélus ont pris le pouvoir, il est opportun d'explorer les moyens de resserrer les relations commerciales et économiques entre les pays d'Amérique du Nord et d'élargir l'accès bilatéral du Canada aux marchés des États-Unis et du Mexique.

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux, signé par le Canada et les États-Unis, arrivera à terme le 31 mars 2001. Le ministère et ses intervenants désirent un accès sans entrave au marché américain, même s'il reste toujours possible que les États-Unis prennent à nouveau des mesures commerciales contre les exportations canadiennes. Le Canada devra également résoudre les différends qui l'opposent toujours aux États-Unis à propos du Règlement américain sur le commerce international des armes (ITAR). Il lui faudra par ailleurs gérer plusieurs dossiers qui sont causes de frictions dans le secteur agricole et, de façon plus générale, explorer les nouveaux débouchés qui permettront d'élargir l'accès à ce marché qui est le pivot de nos exportations.

Pour pouvoir relancer, au sein de l'OMC, des négociations d'une plus large portée, il faudra aplanir les différends stratégiques de longue date qui opposent les membres. Au sein de la Quadrilatérale (les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et le Canada), les positions sont divergentes sur des dossiers comme celui de l'agriculture. En outre, les pays en développement cherchent à obtenir rapidement des engagements et des concessions de la part des nations industrialisées, en arguant que les avantages de la libéralisation du commerce qui devaient découler du Cycle de l'Uruguay ont été lents à se concrétiser ou ne se sont tout simplement pas réalisés.

Le Canada, qui présidera le G-8 à partir de janvier 2002, sera en position de mettre ses priorités de l'avant et de faire progresser des dossiers comme ceux de la cohérence, du développement durable et de la réduction de la pauvreté.

En accueillant le Sommet des Amériques à Québec en 2001 et, plus généralement, en continuant d'exercer un leadership dans les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), le Canada peut faire avancer le mouvement de libéralisation du commerce à l'échelle de l'hémisphère. Le Canada peut également tenter d'obtenir un accord sur les moyens d'assurer l'application de politiques mutuellement favorables sur le commerce et l'environnement, ainsi que sur le commerce et la main-d'œuvre.

La Chine accueillera, en 2001, le sommet du Forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). L'événement mettra l'APEC sur le devant de la scène. Étant donné que l'APEC a choisi pour thème la « nouvelle économie », le Canada a une excellente occasion d'influer sur les stratégies nationales, en faisant valoir l'importance des technologies de l'information et des communications, et de faire reconnaître ses compétences dans le domaine de la haute technologie.

Le partenariat de l'ALENA peut bénéficier de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti politique à Washington et à Mexico. Les accords commerciaux bilatéraux suscitent un intérêt croissant au-delà de l'Amérique du Nord, ce qui donne au Canada l'occasion de poursuivre des pourparlers sur l'ouverture des marchés avec un nouveau groupe de partenaires. La multiplication de ce genre d'initiatives grèvera les ressources limitées du Ministère allouées aux négociations, et il se pourrait que dans d'autres pays, la quantité de telles actions détourne l'attention des nouvelles négociations commerciales multilatérales, ce qui aurait pour effet de réduire leur soutien pour le lancement de nouvelles négociations.

Des affaires très médiatisées de règlement – comme celui qui oppose le Canada au Brésil à propos des subventions dans le secteur de l'aéronautique – continueront de réclamer qu'on leur accorde une très grande attention. Les pays vont exiger l'exécution des décisions de l'OMC, par exemple, dans le secteur de la production laitière. Si des décisions ne sont pas appliquées, notamment par les membres les plus proéminents, la crédibilité du système de règlement des différends de l'OMC risque d'en souffrir.

L'augmentation des importations d'outre-mer a fait décliner la part de marché détenue par l'industrie de l'acier au Canada et aux États-Unis, ce qui a amené au bord de la faillite de nombreuses entreprises dans les deux pays. L'engagement de multiples procédures antidumping n'a pas suffi pour endiguer le flot, puisque les importateurs changent tout simplement de source d'approvisionnement. Ce problème pourrait compliquer la gestion des relations entre le Canada et les États-Unis : on estime de plus en plus probable qu'après s'être épargnés mutuellement pendant sept ans, les producteurs d'acier canadiens et américains engagent des poursuites les uns contre les autres.

Les ONG chercheront à obtenir plus de transparence concernant les négociations des accords commerciaux internationaux, à leur mise en œuvre et au règlement des différends qui en découlent. Ce genre d'initiative va poser toute une série de défis aux décideurs. Pour le MAECI, cela va se traduire par une accélération des efforts de consultation et de sensibilisation qui ont pour but d'intéresser les Canadiens aux dossiers commerciaux, de les informer et d'améliorer leur connaissance en ces domaines.

Principaux engagements en matière de résultats

Fournir aux Canadiens des débouchés permettant de créer des emplois et d'accroître la prospérité par une gestion efficace des relations commerciales du Canada et de la libéralisation du commerce international à l'échelon planétaire, en s'appuyant sur des règles claires et équitables reflétant les intérêts du Canada et les préoccupations des Canadiens relatives à leur santé, leur sécurité, leur environnement et leur culture.

Résultats escomptés et activités connexes

Promouvoir et protéger les intérêts canadiens en matière d'accès au marché.

- Gérer efficacement les relations commerciales et économiques entre le Canada et les États-Unis de manière à favoriser les intérêts canadiens.
- Exécuter les accords commerciaux bilatéraux déjà conclus, lancer d'autres pourparlers commerciaux bilatéraux et régionaux, explorer les avantages que pourraient présenter de nouvelles initiatives et exploiter d'autres débouchés commerciaux, en se concentrant particulièrement sur les négociations de la ZLEA dont on discutera au Sommet des Amériques qui doit se tenir à Québec en avril 2001.
- Renforcer le régime commercial multilatéral, notamment en donnant suite aux engagements déjà pris devant l'OMC, en participant aux négociations portant sur l'agriculture et les services et aux initiatives concernant l'accession à l'OMC, en soutenant le lancement de négociations plus étendues au sein de l'OMC et en encourageant l'élaboration de nouvelles règles/ententes qui s'appliqueront à d'autres domaines.
- Défendre les droits, les intérêts et les politiques du Canada en ayant recours aux procédures de règlement des différends à l'échelle mondiale et régionale et, le cas échéant, faire en sorte que ces procédures soient précisées.
- Accroître la capacité du ministère d'entreprendre l'analyse économique, statistique et politique des résultats économiques et commerciaux du Canada et faire rapport de l'analyse au Parlement.
- Assurer une gestion sans heurt du commerce du bois d'œuvre résineux lorsque l'accord bilatéral actuellement en vigueur entre le Canada et les États-Unis arrivera à terme en 2001.
- Améliorer la gestion des mesures de contrôle du commerce et élaborer une politique pour aider les industries canadiennes à s'adapter à l'évolution rapide de l'environnement commercial.
- Protéger et faire valoir la capacité du Canada à instaurer des règlements d'intérêt public, notamment dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et de la gestion des ressources.

Renforcer la cohérence du système économique mondial et promouvoir de saines méthodes de gestion et de fonctionnement de l'activité économique.

- Défendre les intérêts économiques, sociaux et financiers du Canada grâce à une participation active au G-8. Donner suite concrètement aux décisions prises au Sommet 2000 d'Okinawa; définir la forme et le fond de la participation du Canada au Sommet 2001 de Gênes et faire les préparatifs nécessaires pour accueillir le Sommet 2002. En collaboration avec Environnement Canada, organiser la réunion des ministres de l'Environnement du G-8.
- Fournir des conseils sur la politique étrangère et économique fondés sur la participation du Canada à des initiatives et des stratégies de développement international. Que ce soit dans les politiques, les programmes ou les forums économiques, faire valoir l'utilité d'une plus grande cohérence entre les objectifs commerciaux, sociaux et environnementaux et les stratégies de développement.
- Promouvoir la coordination des actions du Canada au sein des organes multilatéraux chargés des questions économiques et environnementales, notamment l'OMC, l'OCDE, l'APEC, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organes de l'ONU, les

institutions financières internationales, les réunions des ministres de l'Environnement du G-8 et d'autres institutions pertinentes. Améliorer la gestion internationale des affaires mondiales.

- Éclaircir la question des liens entre la politique commerciale et la politique environnementale et utiliser cette information pour orienter la négociation des accords internationaux portant sur le commerce ou l'environnement.

Intéresser les Canadiens aux questions touchant le commerce international et la politique économique, les informer et les instruire par le biais de consultations et d'initiatives de sensibilisation.

- Développer un cadre général de consultation sur la politique commerciale afin d'améliorer l'efficacité des mécanismes de consultation et de communication qui existent à l'heure actuelle.

Promouvoir et défendre, au nom du Canada, des intérêts politiques et économiques de plus grande portée en exploitant les mécanismes qu'offre la politique commerciale, économique et sociale.

- Appuyer les initiatives du G-8 destinées à réduire la pauvreté à travers le monde, à promouvoir un développement durable, à combattre les maladies infectieuses et à élargir les avantages que procurent les technologies de l'information et des communications. Appuyer les initiatives du G-7 en faveur d'une réforme en Russie et en Ukraine.
- Appliquer efficacement des mesures de contrôle du commerce à l'exportation et à l'importation, afin de garantir la sécurité nationale. Exécuter les accords et les engagements de nature internationale, y compris les ententes de non-prolifération et le Règlement américain sur le commerce international des armes (ITAR). Assurer le respect des sanctions imposées par l'ONU.
- S'assurer que les initiatives commerciales du Canada s'intègrent, pour les renforcer, aux programmes qu'il défend et qui touchent la paix et la sécurité internationales, les droits humains, la responsabilité sociale des entreprises, l'organisation du travail et d'autres aspects des relations commerciales et économiques internationales.

Coopération et sécurité internationales

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein - Personnel

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses	437,7	533,2	511,3	506,0
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	0,0	0,9	0,9	0,9
Total du budget principal des dépenses	437,7	532,3	510,4	505,1
Rajustements	138,8	8,9	6,2	6,2
Dépenses nettes prévues	576,5	541,2	516,6	511,3
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	0,0	0,0	0,0	0,0
Coût net	576,5	541,2	516,6	511,3
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	627	594	583	572
ETP du personnel recruté sur place	92	86	83	83

Description du secteur d'activité

Un système international pacifique, fondé sur le droit, traduisant les valeurs canadiennes et propice aux intérêts canadiens, au sein duquel le Canada se sent à l'abri des menaces venant de l'étranger.

Contexte

La sécurité du Canada, du fait de la grande étendue de son territoire et de la longueur de ses côtes et de sa frontière, exige une collaboration avec les États-Unis, une coopération bilatérale avec d'autres pays de même opinion, la mise en place d'organisations multilatérales et régionales et la promotion de la primauté du droit international. La sécurité restera soumise à un contexte tendu et hautement imprévisible. On reconnaît désormais à l'échelle internationale que la politique étrangère peut être envisagée sous l'angle de la sécurité humaine.

L'instabilité qui couve dans certaines régions et qui peut très rapidement donner naissance à des conflits est lourde de conséquences car, à court terme, ces crises bouleversent les plans d'action en cours de mise en œuvre et à long terme, alourdissent la tâche à accomplir pour édifier la paix. De nouvelles situations continuent d'exiger des interventions en faveur de la paix et de mettre à rude épreuve nos capacités actuelles. Par exemple, la capacité du Canada à exécuter des programmes pour assurer la « sécurité de l'État » (grâce à une présence militaire et policière), à l'appui d'opérations de paix est près d'être utilisée au maximum. L'ONU, affaiblie et handicapée par des contraintes financières (après des coupes sombres dans son budget), se débat pour exécuter des programmes de paix complexes qui dépassent ses capacités. Nombre de conflits graves continuent d'agiter l'Afrique. Si la paix devait être réalisée, de fortes pressions s'exerceraient sur le Canada pour que notre pays réagisse.

D'autres institutions multilatérales évoluent en réaction aux crises. Plusieurs se délestent de certaines tâches (par exemple, l'ONU); d'autres s'en chargent (par exemple, le G-8); certaines se restructurent (par exemple, l'OTAN); et beaucoup se rendent compte qu'elles ne peuvent tout

simplement pas faire face (par exemple, l'Organisation de l'Union africaine). On reconnaît partout que les crises internationales sont des « situations d'urgence complexes » qui requièrent la coordination de nombreuses actions axées sur la sécurité aussi bien que l'aide humanitaire et l'édification de la paix. On étudie actuellement de très près la dynamique de ces « situations d'urgence complexes ». Quant aux mécanismes réflexes qui permettraient de coordonner les réactions à ce genre d'événement, ils en sont encore au stade expérimental. Les moteurs de l'économie mondiale (les institutions financières internationales, le G-8, le secteur privé) s'impliquent de plus en plus dans la définition du programme touchant la paix et la sécurité.

Le Canada fait face à un défi d'autant plus grand pour faire valoir ses priorités en matière de sécurité, au sein du Commonwealth, de la Francophonie et du système des organisations des Nations Unies, qu'il ne peut plus exercer l'influence qui était la sienne lorsqu'il occupait une place au sein du Conseil de sécurité.

Les décisions stratégiques en matière de sécurité peuvent avoir des répercussions profondes sur l'industrie canadienne, notamment dans les secteurs du nucléaire et des produits chimiques et biologiques (mise en œuvre de traités relatifs aux armements), dans les industries d'exploitation des ressources (sanctions), ainsi que dans l'industrie militaire (ventes à des pays en crise).

Les régimes de non-prolifération et de désarmement mis en place au cours des trente dernières années ne fonctionnent plus, sont en crise ou doivent être développés ou consolidés. Les pourparlers engagés dans le cadre de la Conférence sur le désarmement sont bloqués. S'ils reprenaient, cela se traduirait à nouveau par une charge de travail importante.

La collaboration avec l'Union européenne (UE) au sein des institutions multilatérales continue d'être difficile, étant donné que les pays de l'UE font bloc de plus en plus souvent et ont tendance à rester fermement sur leurs positions. Sur la toile de fond du mécontentement des pays en développement, qui estiment ne pas avoir eu leur part des avantages de la mondialisation, les tensions nord-sud persistent au sein du système multilatéral et sont alimentées par les demandes du Sud, qui souhaite un financement plus généreux et qui se heurte à la lassitude des donateurs du Nord, à quoi s'ajoutent des attentes contradictoires, notamment en ce qui concerne le rôle des diverses institutions multilatérales dans les conflits internes.

Il est de plus en plus urgent de tenter de résorber le « fossé numérique » en faisant appel aux organismes appropriés des Nations Unies. Par exemple, le Canada collabore avec d'autres membres du Conseil économique et social des Nations Unies à l'intégration de l'information et des technologies de communications dans la mise au point des stratégies économiques et sociales des pays en développement.

Les pays du Commonwealth se sont engagés dans un processus de consultations qui doit leur permettre de réviser l'orientation de leur organisation, ce qui pourrait aboutir à un élargissement du mandat du Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC). Le Canada, dont les priorités en matière de politique étrangère ont été incluses en filigrane dans les déclarations et les documents de fond du Commonwealth, y compris les communiqués émis lors des sommets, a à une occasion d'influer sur la définition du rôle futur du Commonwealth. Cependant, après la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui aura lieu en octobre 2001, le Canada ne sera plus membre du GAMC.

En ce qui concerne la Francophonie, le défi à relever est le suivant : renforcer la capacité de l'organisation à s'acquitter des nouvelles obligations – touchant la politique et la sécurité humaine – qu'elle a accepté d'assumer lors des récentes réunions au sommet et, parallèlement, préserver les actions très utiles qui se poursuivent et qui concernent la coopération culturelle et technique, ainsi que la promotion de la diversité culturelle et du dialogue. À cela s'ajoute l'organisation des Jeux de la Francophonie qui doivent avoir lieu à Ottawa-Hull en 2001.

Principaux engagements en matière de résultats

Contribuer à un système international pacifique et fondé sur le droit, qui met le Canada et les Canadiens à l'abri des menaces provenant de l'étranger, qui traduit les valeurs du Canada et qui sert ses intérêts.

Résultats escomptés et activités connexes

Poursuivre les objectifs du Canada en matière de sécurité et de coopération internationales, tels que mis à jour par le gouvernement : en participant activement aux travaux de l'ONU, du G-8 et d'autres instances; par le biais des relations bilatérales du Canada; en mettant en œuvre les accords déjà conclus et en négociant la mise à jour et l'élaboration d'instruments, mécanismes et processus légaux; en menant des consultations interministérielles et provinciales-territoriales; en impliquant la société civile et d'autres intervenants par des opérations de sensibilisation et des consultations menées grâce à des moyens de communication modernes et interactifs; et, en particulier :

Gérer les relations qui relèvent de la sécurité et de la politique avec la nouvelle administration américaine, dans le contexte nord-américain, mais aussi dans le cadre d'initiatives de dimension mondiale, multilatérale et régionale, notamment le Système national de défense contre les missiles, les Nations Unies, la lutte contre le terrorisme et autres.

Trouver un moyen de gérer le Système national de défense contre les missiles qui soit propice à la fois à la sécurité de l'alliance et à la stabilité stratégique, par des pourparlers et des négociations avec les États-Unis et les partenaires du Canada au sein de l'OTAN

- Promouvoir, de la part des États-Unis, la poursuite d'une action centrée sur la non-prolifération multilatérale, le contrôle des armements et le désarmement.
- Entretien des relations ouvertes et productives avec les États-Unis pour lutter contre le terrorisme et le crime.

Consolider et poursuivre le programme du Canada en matière de sécurité humaine par le biais des activités du Ministère au Canada et à l'étranger, y compris aux Nations Unies et au sein du G-8, par l'intermédiaire d'organisations régionales, du Réseau de la sécurité humaine (Réunion ministérielle d'Amman) et de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, grâce au Plan d'action en faveur des enfants (notamment, le suivi de la Conférence de Winnipeg sur les enfants touchés par la guerre et la préparation de la Session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies consacrée aux enfants, qui se tiendra en septembre), par l'intermédiaire de la Cour pénale internationale, et en contribuant aux débats portant sur la responsabilité sociale des entreprises et le rôle que joue le négoce illicite des diamants dans les conflits. Démontrer que les fonds et les projets ont été gérés de manière efficace dans le premier Rapport au Parlement.

- Appuyer les initiatives internationales qui étayent les trois piliers de la politique étrangère du Canada et, en particulier, le programme du Canada en faveur de la sécurité humaine, par le biais du Programme de stages internationaux pour les jeunes.
- Appuyer les initiatives internationales destinées à protéger les enfants touchés par la guerre et assurer le leadership du Canada en la matière.

- Contribuer aux discussions stratégiques lancées dans le cadre des négociations de traités internationaux sur les droits humains, promouvoir l'interdiction des pires formes de travail des enfants, coordonner la préparation du second rapport du Canada au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et préparer la Session extraordinaire consacrée aux enfants qui aura lieu en septembre 2001.
- Contribuer à une meilleure compréhension des obligations de la communauté internationale face aux violations massives des droits humains grâce à l'établissement de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, et trouver un moyen de passer de la théorie à la pratique dans le cadre du système des organisations de l'ONU.
- Appuyer les initiatives internationales visant la sensibilisation à l'importance de l'égalité entre les sexes dans le contexte des opérations d'édification de la paix.
- Appuyer les initiatives internationales en faveur des démocraties durables et viables.
- Accumuler, sur le sujet des dimensions économiques des conflits, des connaissances et des capacités susceptibles d'être utilisées pour élaborer des politiques, et appuyer les initiatives internationales destinées à briser le lien entre le commerce illicite des diamants bruts et les conflits armés.
- Élaborer une stratégie canadienne de responsabilité sociale des entreprises.

Établir, au plan de la politique et de la sécurité, les objectifs à poursuivre par le Canada lors du Sommet du G-8 que notre pays accueillera en 2002, obtenir les ressources nécessaires et assurer la gestion du projet – initiatives de sensibilisation comprises – entre autres, en présidant les sous-groupes du G-8 chargés de la non-prolifération, de l'élimination du plutonium, de la sécurité nucléaire, de la prévention des conflits, du terrorisme et du crime.

- Lutter contre le trafic illicite de matériaux nucléaires par l'intermédiaire du Groupe d'experts sur la non-prolifération du G-8 et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).
- Organiser une réunion du Groupe de travail du G-7 sur la sécurité nucléaire et envisager la possibilité de lui confier un nouveau mandat.
- Organiser une série de Réunions des hauts fonctionnaires du G-8 sur la prévention des conflits, dans le but de faire prendre des mesures touchant des domaines jugés prioritaires, par exemple : les armes légères; les enfants touchés par la guerre, le développement et les conflits; la responsabilité sociale des entreprises; l'eau et l'environnement; les approches spécifiques à adopter dans un pays ou une région donnée; et une plus grande intégration et cohérence des politiques relatives à la prévention des conflits suivies par différents secteurs concernés (finances, développement et défense).

Affermir la place qu'occupe la Francophonie dans la politique étrangère canadienne, gérer les aspects des Jeux de la Francophonie (Ottawa-Hull) qui touchent la politique étrangère et organiser la participation du Canada aux activités des institutions de la Francophonie et au Sommet de Beyrouth.

- Renforcer la concertation intra et inter-ministérielle notamment en matière de sécurité humaine, des droits et libertés, de la diversité culturelle, de l'économie et du développement, et des nouvelles technologies de l'information.
- Contribuer aux préparatifs des Jeux de la Francophonie d'Ottawa-Hull, en concertation avec le Secrétariat exécutif canadien, le comité d'organisation, les provinces, le Comité international des Jeux, et les missions canadiennes dans les pays de la Francophonie.
- Définir les priorités du Canada et promouvoir leur mise en œuvre à l'occasion des prochains événements de la Francophonie, tels que la Conférence ministérielle sur la culture et le Sommet de Beyrouth.
- Contribuer activement à l'évaluation des opérations de la Francophonie et aux actions de suivi (Agence universitaire de la Francophonie, Université Senghor d'Alexandrie, Agence intergouvernementale de la Francophonie, Forum francophone des Affaires).

Défendre les objectifs du gouvernement en matière de non-prolifération des armes nucléaires et de désarmement, et contribuer à limiter certains risques spécifiques, notamment, en exploitant le fait que le Canada assure la présidence du Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles, en participant activement à la Conférence des Nations Unies sur les armes légères (qui aura lieu cet été) et à l'Initiative élargie de réduction des menaces, et en prenant d'autres initiatives en ce sens.

- Promouvoir l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des missiles nucléaires par le biais de programmes d'aide et de sensibilisation.
- Présider de façon proactive le Groupe d'experts sur la non-prolifération du G-8 (l'année où le Canada assumera la présidence), dans le but de promouvoir et de coordonner les initiatives en faveur du contrôle des armements prises par les pays membres du G-8, notamment en vue d'un débat de la question au Sommet.
- Avec les autres membres du G-8, organiser le financement de l'élimination du plutonium qui se trouve dans le stock d'armement excédentaire de la Russie et, avec l'AIEA, mettre en place des modalités de vérification effectives.
- Lutter contre la déstabilisation causée par le transfert et l'accumulation excessive d'armes légères en participant activement à la conférence des Nations Unies sur la question qui aura lieu en 2001, notamment en s'assurant que la perspective de la sécurité humaine est prise en compte.
- Présider de façon proactive le Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles (septembre 2001-septembre 2002) et participer aux débats sur la prolifération des missiles qui auront lieu dans d'autres forums, pour faire avancer l'idée d'un accord multilatéral sur la limitation des missiles balistiques.

Consolider la coopération régionale au plan de la politique et de la sécurité, entre autres, par l'intermédiaire de l'Organisation des États américains (OEA) et en exploitant le Sommet de Québec pour faire progresser le programme hémisphérique du gouvernement et encourager l'adaptation et le développement de l'OTAN, un dialogue plus poussé avec l'Union européenne, l'amélioration des capacités de prévention des crises de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la consolidation du Forum régional de l'ANASE (FRA).

- Exploiter le Sommet de Québec pour favoriser des consultations élargies au sein de l'OEA à propos de la sécurité régionale.
- Utiliser le nouveau mécanisme de consultation Canada-UE sur la sécurité, notamment dans l'optique de futures missions militaires dirigées par l'UE.
- Promouvoir un débat d'experts au sein de l'OSCE sur la question des réfugiés et des personnes déplacées dans leur propre pays.
- Coopérer avec la Corée et les Philippines pour offrir aux membres du FRA un cours sur le maintien de la paix comme mesure d'instauration de la confiance.

Promouvoir la reconnaissance générale de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et faire progresser la politique du gouvernement relative aux mines terrestres, en engageant un dialogue avec les pays les plus concernés, en créant et en appliquant des programmes dans diverses zones où se pose le problème des mines et en mettant en œuvre une stratégie énergique de relations publiques au Canada et à l'étranger.

- Faire reconnaître plus largement et ratifier la Convention d'Ottawa, par le biais d'une campagne coordonnée à l'échelle internationale et de programmes ciblés sur la lutte contre les mines.
- Assurer la mise en œuvre effective et la vérification de l'application des dispositions de la Convention d'Ottawa.
- Optimiser la coordination internationale et l'efficacité de la lutte contre les mines sur le terrain.
- Faire reconnaître plus largement et appuyer le leadership du Canada dans la lutte contre les mines.
- Contribuer à la destruction des stocks de mines antipersonnel en fournissant une aide technique et financière.
- Faciliter les partenariats entre tous les groupes et particuliers concernés par les mines antipersonnel au Canada en organisant régulièrement des consultations et en coordonnant leurs ressources.
- Augmenter les ressources financières attribuées à long terme au programme de lutte contre les mines.

Dans le cadre du système des organisations des Nations Unies, poursuivre la mise en œuvre du programme défendu par le Canada au Conseil de sécurité, contribuer à l'application des mesures énoncées dans la Déclaration du Sommet du millénaire des Nations Unies, faciliter d'autres réformes, notamment celles du Conseil de sécurité et des institutions spécialisées, coordonner les préparatifs en vue de la participation du Canada à la Session extraordinaire consacrée au sida-VIH et faire progresser la négociation d'une Convention cadre sur la lutte contre le tabagisme sous les auspices de l'OMS.

- Gérer la contribution du Canada à la réalisation des objectifs et des engagements énoncés dans la Déclaration du Sommet du millénaire des Nations Unies, y compris le processus d'examen.
- Coordonner les préparatifs du gouvernement et l'élaboration de sa politique, en vue de la participation du Canada à la Session extraordinaire consacrée au sida-VIH qui aura lieu à New York en juin 2001.
- En se fondant sur l'expérience acquise par le Canada à titre de membre du Conseil de sécurité en 1999-2000, exploiter les occasions et les mécanismes qui permettent aux États non-membres – dont beaucoup ont commencé à se faire entendre pendant la période où le Canada siégeait au Conseil – de participer à ses délibérations, dans l'optique de prolonger l'influence exercée par le Canada et de faire progresser les discussions sur les sujets qu'il juge prioritaires.
- Appuyer la réforme financière et administrative des et de ses institutions spécialisées, par exemple, en limitant la durée du mandat des dirigeants des divers organismes et en instaurant une budgétisation axée sur les résultats.
- Participer activement à la négociation de la Convention cadre sur la lutte contre le tabagisme afin d'assurer que le document final reflète les priorités du Canada.

Défendre les droits humains, la bonne gestion des affaires publiques, le développement démocratique et la primauté du droit notamment par les moyens suivants : élaboration de programmes pratiques; participation active à la Conférence internationale sur le racisme; établissement d'un Forum permanent sur les questions autochtones; dialogues bilatéraux sur les droits humains; mesures ayant pour objet de faire progresser le programme ciblé sur « la protection des civils »; mesures favorables à la prise en compte des droits des femmes et au respect de l'égalité entre les sexes au sein du système de l'ONU et d'autres instances multilatérales; candidature à la Commission de la condition de la femme pour la période débutant en 2002.

- Consolider, à l'échelle internationale, les capacités relatives à la gouvernance des affaires publiques et à la responsabilisation au sein des États, du secteur privé et de la société civile, dans le cadre de mesures axées sur la sécurité humaine.
- Promouvoir les priorités du Canada en matière de droits humains au sein de diverses instances internationales, par exemple, l'Assemblée générale de l'ONU, la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Commonwealth et la Francophonie.
- Fournir des conseils et des services de soutien aux ministres, aux cadres, aux directions du MAECI, aux autres ministères et aux missions canadiennes sur la politique du Canada en matière de droits humains, et s'assurer que cette politique est prise en compte dans les rapports préparés par le Canada à l'intention d'organes internationaux, ainsi que dans les opérations internationales de paix et dans les missions humanitaires sur le terrain de l'ONU, de l'OSCE et d'autres organismes.
- Engager un dialogue sur les droits humains avec la Chine, Cuba, l'Indonésie et possiblement l'Inde et le Mexique, et veiller à ce que la Commission canadienne des droits de la personne soit incluse dans les activités internationales.
- Au Canada, collaborer avec la société civile à la promotion d'un processus transparent d'élaboration de la politique étrangère.
- Aux niveaux stratégique et concret, contribuer à une meilleure protection légale et physique des civils se trouvant dans une situation qui les rend vulnérables, notamment les réfugiés, les personnes déplacées hors de leur pays, le personnel de l'aide humanitaire et les enfants touchés par la guerre, en veillant à faire respecter le droit international humanitaire, les droits humains et les lois qui s'appliquent aux réfugiés, ainsi que le rôle des intervenants non gouvernementaux.
- Promouvoir, à l'échelle nationale et internationale, une meilleure connaissance du droit humanitaire international.
- Appuyer l'action internationale dans le domaine de la croissance démographique et du développement, notamment la gestion des dossiers et les négociations qui concernent l'immigration, la pauvreté, les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement et les violations des droits humains; soutenir les initiatives internationales axées sur le développement social et le vieillissement, notamment en préparant la participation du Canada à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement qui aura lieu en 2002.
- Améliorer, à l'échelle nationale, la coordination des mesures relatives à l'immigration et à la politique étrangère qui concernent le MAECI, s'assurer que les questions de politique étrangère pertinentes sont prises en compte dans les nouvelles lois et règlements sur l'immigration et renforcer la coopération au plan international au sujet des politiques touchant les migrations, les réfugiés et les questions démographiques.

- Mettre en œuvre une stratégie pour l'application des Protocoles de la Convention contre la criminalité transnationale organisée, relatifs à l'immigration clandestine et à la traite des femmes et des enfants; et s'assurer que le Canada contribue à l'élaboration de diverses stratégies ayant pour objet de réduire tout trafic, notamment la traite de femmes et d'enfants.
- Promouvoir l'égalité entre les sexes et les droits des femmes au sein des instances multilatérales et régionales.
- Améliorer l'efficacité et l'opportunité des mesures prises par le gouvernement fédéral en réaction à des catastrophes internationales et assurer une couverture plus positive de l'action du Canada en la matière.

Développer les capacités dans les domaines suivants : prévention des conflits (notamment grâce au mécanisme instauré par le G-8), opérations de paix, y compris celles de l'ONU (par exemple, mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport de la Commission Brahimi) et déploiement de policiers civils et d'experts canadiens et étrangers.

- Appuyer la mise en œuvre globale des recommandations contenues dans le Rapport de la Commission Brahimi sur les opérations de paix.
- Consolider les capacités canadiennes et internationales à déployer des experts et des policiers civils dans le cadre d'opérations de paix.
- Consolider la collaboration des instances internationales œuvrant pour la prévention des conflits par l'intermédiaire d'organismes comme l'ONU, le G-8, l'UE et l'OEA.

Assurer la participation du Canada aux travaux du Groupe d'action ministériel du Commonwealth et à la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (Brisbane).

- Assurer la participation du Canada aux travaux du GAMC, à d'autres Réunions ministérielles du Commonwealth, à la Réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth, au Groupe d'examen de haut niveau et à la Réunion biennale des chefs de gouvernement du Commonwealth qui aura lieu en 2001.

Gérer l'évolution des programmes relatifs au crime international et au contre-terrorisme lancés par l'ONU, en appliquant et en défendant la Convention contre la criminalité transnationale organisée et les 12 conventions relatives au contre-terrorisme, ainsi que l'action du G-8 par l'intermédiaire du Groupe de Lyon chargé d'examiner les questions de criminalité les plus pressantes, et des Groupes d'experts sur le contre-terrorisme.

- Renforcer le leadership exercé par le Canada au sein du G-8 pour faire progresser le programme relatif à la criminalité internationale et au contre-terrorisme, et appuyer l'entrée en vigueur, d'ici deux ans, de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.
- Élaborer un instrument international relatif à la corruption et fixer des cibles convenues, à l'échelle régionale et mondiale, pour la lutte contre les drogues illicites.

Mettre en œuvre le volet nordique de la politique étrangère du Canada, notamment en établissant des partenariats avec les habitants du Nord et le Conseil de l'Arctique, et en collaborant avec l'Union européenne et la Russie.

- Consolider le Conseil de l'Arctique.
- Établir une Université de l'Arctique et un réseau canadien et circumpolaire de recherches stratégiques.
- Coopérer avec la Russie pour l'aider à résoudre ses difficultés dans les régions nordiques.
- Coopérer avec nos voisins dans la région circumpolaire et avec l'Union européenne.
- Promouvoir les débouchés économiques durables et le développement du commerce.
- Entretenir un dialogue avec la société civile canadienne et circumpolaire.

Appuyer l'exécution de la politique étrangère et commerciale en assurant la collecte, l'évaluation, l'analyse et la distribution de renseignements appropriés sur l'étranger, afin de répondre aux besoins des décideurs du Ministère au plan de l'élaboration des politiques et des opérations.

- Élargir la clientèle ministérielle en informant les utilisateurs des ressources qui sont disponibles et en établissant des priorités claires en matière de politique étrangère.
- Assurer la liaison avec les sources de renseignements pour pouvoir fournir des informations exactes, opportunes et intelligibles qui répondent à ces priorités.

Aide aux Canadiens à l'étranger

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein (ETP) - Personnel

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses	52,3	53,3	53,3	53,3
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	2,2	2,2	2,2	2,2
Total du budget principal des dépenses	50,1	51,1	51,1	51,1
Rajustements	(0,9)	0,0	0,0	0,0
Dépenses nettes prévues	49,2	51,1	51,1	51,1
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	45,5	46,8	48,4	49,9
Coût net	3,7	4,3	2,7	1,2
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	105	104	104	103
ETP du personnel recruté sur place	203	199	199	199

Description du secteur d'activité

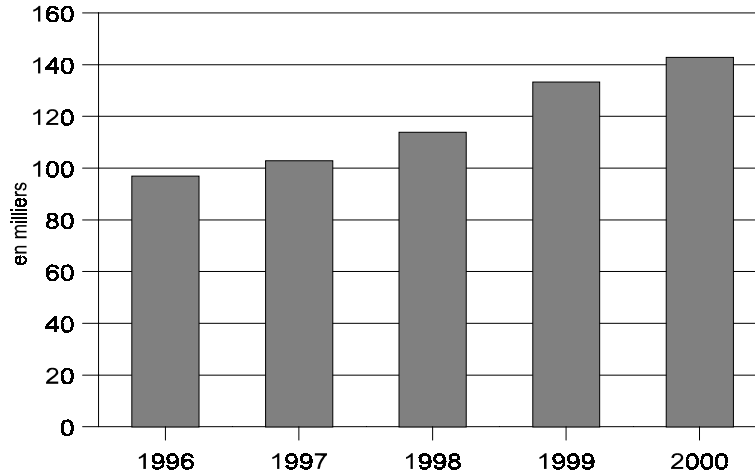
Répondre adéquatement aux besoins des Canadiens voyageant ou vivant à l'étranger qui ont besoin d'aide officielle.

Contexte

Chaque année, le Ministère dispense un grand éventail de services consulaires à plus de deux millions de Canadiens, partout dans le monde. Les services, offerts jour et nuit, sept jours sur sept, permettent d'aider les Canadiens de différentes façons : évacuer d'urgence les personnes menacées par une catastrophe d'origine naturelle ou humaine ou par des crises politiques; aider les blessés ou les personnes qui ont perdu un être cher, offrir une assistance en cas d'enlèvement d'enfants ou de litige au sujet de leur garde et porter secours aux victimes d'enlèvement, d'arrestation et d'emprisonnement en territoire étranger. Le nombre des Canadiens qui voyagent en dehors de leurs frontières continue d'augmenter à cause de l'expansion du tourisme, des affaires et de l'activité commerciale de nature internationale, ainsi que de leur plus grande propension à rendre visite aux membres de leur famille qui résident ailleurs dans le monde. Les pays exotiques font maintenant davantage partie des destinations choisies par les Canadiens, et ceux qui s'y rendent représentent plus de 90 % des cas relevant des affaires consulaires. En outre, les personnes âgées et celles qui souffrent d'un handicap ou d'un problème de santé voyagent davantage, elles aussi. Les Canadiens qui vivent ou voyagent à l'étranger ont des attentes élevées quant à la qualité du service qu'ils souhaitent recevoir. La complexité de certains cas, par exemple les prises d'otage nécessitant des négociations intensives, exige des mois de travail. Ces divers facteurs ont contribué à alourdir la charge de travail du personnel ministériel et à rendre sa tâche plus complexe.

Comme le démontre le graphique ci-après, les cas traités par les Affaires consulaires ont augmenté de 45 % depuis 1996.

CAS TRAITÉS PAR LES AFFAIRES CONSULAIRES



De plus en plus souvent, les Canadiens partent vers des pays où les installations médicales et les moyens de transport ne correspondent pas aux normes canadiennes. Les Canadiens qui voyagent à l'étranger ne sont parfois pas au courant des différences qui existent entre les systèmes juridiques, sociaux ou commerciaux du Canada et ceux du pays où ils se rendent. Les entreprises canadiennes sont de plus en plus présentes dans certains pays qui connaissent de sérieux problèmes de sécurité (par exemple, la Colombie, la Libye, le Nigéria, l'Équateur, le Soudan, l'Algérie) et où le niveau des services offerts localement est bien inférieur aux normes canadiennes.

Principaux engagements en matière de résultats

Donner une aide officielle aux Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger.

Résultats escomptés et activités connexes

Amélioration de la qualité, de la diversité et de la distribution de l'information sur la sécurité en voyage

- Le programme d'information Voyager en toute sécurité vise à informer les Canadiens de situations qui se présenteront peut-être à l'étranger et à leur donner des conseils au sujet des préparatifs à faire avant le départ. Actuellement, le Ministère publie des rapports sur 220 destinations. Des renseignements destinés aux voyageurs et des conseils sont aussi accessibles sur le site Web du Ministère, à l'adresse <http://voyage.dfait-maeci.gc.ca/menu-f.asp>. Le Ministère continuera de tenir à jour et de multiplier les conseils et les documents sur ce sujet.

Augmentation de la capacité de l'Administration centrale à aider les missions dans les situations d'urgence

- Le Ministère prévoit perfectionner le système de gestion des cas de l'aide consulaire, qui sert à assurer le suivi de l'assistance accordée aux Canadiens en difficulté. Cette assistance inclut entre autres la délivrance de documents de voyage provisoires, l'organisation d'évacuations pour raisons médicales, les communications avec les proches parents et la transmission aux familles de comptes rendus sur les progrès réalisés, dans le cas d'actes terroristes comme les enlèvements.

Amélioration de la formation des agents consulaires pour les aider à traiter les cas d'enlèvement d'enfants, de décès, d'arrestation ou d'emprisonnement

- Le Ministère prévoit améliorer la formation professionnelle des agents appelés à s'occuper de questions délicates, par exemple les enlèvements d'enfants, les décès, les arrestations ou les emprisonnements.

Diplomatie ouverte

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein - Personnel

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses	95,5	97,9	97,5	88,2
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	1,1	1,1	1,1	1,1
Total du budget principal des dépenses	94,4	96,8	96,4	87,1
Rajustements	2,6	0,2	0,2	0,2
Dépenses nettes prévues	97,0	97,0	96,6	87,3
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	0,0	0,0	0,0	0,0
Coût net	97,0	97,0	96,6	87,3
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	227	221	217	215
ETP du personnel recruté sur place	209	209	207	206

Description du secteur d'activité

Informer le public canadien et étranger du rôle joué par le Canada dans le monde; promouvoir l'image du Canada et ses valeurs, par des activités culturelles, artistiques et universitaires; gérer le volet international des relations fédérales/provinciales/territoriales et promouvoir l'identité et l'unité nationales; intéresser et faire participer les Canadiens à l'élaboration de la politique étrangère; formuler des conseils d'orientation stratégique à appliquer au niveau de l'organisation.

Contexte

Le secteur d'activité chargé de la diplomatie ouverte planifie les politiques qui appuient la mission du Ministère et ses priorités stratégiques. Ce secteur fournit des conseils d'orientation stratégique aux ministres à portefeuille, aux sous-ministres, aux sous-ministres adjoints et aux autres membres de la haute direction. Il assume les tâches administratives découlant de la participation du Canada au G-8 et fait participer les Canadiens à des initiatives de sensibilisation à la politique étrangère, à des consultations et à des recherches.

Les objectifs du secteur d'activité chargé de la diplomatie ouverte sont les suivants :

- fournir en temps opportun des informations pertinentes aux Canadiens ainsi qu'aux cadres du MAECI et d'autres ministères;
- donner aux artistes et aux universitaires canadiens la possibilité de se faire connaître à travers le monde;
- gérer le volet international des relations fédérales-provinciales;
- faire participer directement les Canadiens à l'élaboration de la politique étrangère et commerciale du pays.

La diplomatie ouverte a pour objet de donner de l'ampleur à la présence du Canada à travers le monde en démontrant que notre pays est moderne, même avant-gardiste au plan technologique, multiculturel et bien placé pour relever les défis de la mondialisation. Si nous insistons sur l'importance de valeurs nationales fondamentales comme la tolérance et le souci de la sécurité individuelle, et si nous démontrons que le système fédéral peut s'adapter aux pressions régionales, le Canada occupera la place à laquelle il a droit à cause de son rôle dans les affaires internationales et du respect que cela lui vaut.

Le secteur d'activité chargé de la diplomatie ouverte fait la promotion de « Canada – the Brand » et s'assure que l'on reconnaît à travers le monde les compétences du Canada dans le secteur de la haute technologie, l'excellence de ses réalisations dans le domaine de la culture et de l'éducation et le bien-fondé de la politique formulée en réponse aux questions d'intérêt international.

Dans un monde caractérisé par l'interconnectivité et l'interdépendance, la Direction générale des communications utilise des technologies d'avant-garde pour faire valoir les intérêts du Canada en matière de politique étrangère et commerciale (par exemple *CanadExport en direct*, le site Web du MAECI où l'information est continuellement précisée et mise à jour). Au cours des cinq dernières années, la Direction générale a vu doubler le nombre des communiqués de presse et des discours qu'elle a dû traiter et se multiplier les demandes qu'elle a reçues de personnes intéressées à accueillir des conférenciers représentant tous les niveaux du Ministère.

Les Canadiens sont de plus en plus conscients de la reconnaissance qui est accordée à l'étranger à notre production culturelle et universitaire et des perspectives que cela ouvre. En nombre croissant, les artistes canadiens présentent leurs œuvres aux auditoires internationaux les plus exigeants, démontrant ainsi que la diversité canadienne est source de dynamisme et d'inspiration. Par l'intermédiaire du Conseil international d'études canadiennes, des universitaires étrangers ont été encouragés à focaliser leurs recherches sur le Canada et, en 1999, le Conseil a accordé une aide à quelque 150 000 étudiants étrangers qui poursuivaient des études postsecondaires. Le but recherché est de créer un solide réseau de spécialistes en études canadiennes, dont beaucoup deviendront des conseillers ou des acteurs clés au sein du gouvernement de leur pays.

Les Canadiens exigent de leurs gouvernements plus de transparence et de responsabilisation. Comme ce fut le cas pour d'autres ministères fédéraux au cours des dernières années, le MAECI a vu augmenter les demandes d'accès à l'information de façon dramatique ainsi que la correspondance (notamment le courrier électronique) adressée aux ministres et aux secrétaires d'État. Le ministère répondra à la demande croissante d'information du public en utilisant de nouvelles technologies, en réduisant les formalités administratives et en allouant des ressources supplémentaires.

Au cours du dernier exercice, les services qui aident les ministres à s'acquitter de leurs obligations envers le Parlement, leurs collègues du Cabinet et la population ont vu leur tâche s'alourdir considérablement. En même temps, l'arrivée d'un nouveau ministre des Affaires étrangères a entraîné un surcroît de travail dans les secteurs clés de la Direction générale, notamment ceux qui s'occupent de la politique, du soutien des activités du ministre au Parlement et au sein du Cabinet, des communications et de la correspondance ministérielle.

Principaux engagements en matière de résultats

Permettre aux Canadiens d'avoir une connaissance plus approfondie des questions et des défis d'envergure mondiale; faire une promotion énergique des valeurs et de la culture canadiennes dans les forums internationaux et auprès des principaux leaders d'opinion étrangers; fournir aux membres de la haute direction les outils dont ils ont besoin pour exposer de manière efficace, à des auditoires nationaux et internationaux, les buts de la politique étrangère canadienne; donner une plus grande envergure à la présence du Canada à travers le monde pour montrer que notre pays participe activement aux affaires internationales et qu'il est un acteur respecté.

Résultats escomptés et activités connexes

Programme international

- Appuyer la candidature de Toronto pour l'obtention des Jeux olympiques en 2008.
- Renforcer le rôle de chef de file joué par le Canada au sein de La Francophonie lors des Jeux de la Francophonie qui auront lieu à Ottawa-Hull en juillet 2001.
- Fournir des documents d'information stratégique aux participants du Sommet du G-8 qui se tiendra au Canada au début de l'été 2002.
- Superviser la participation du Canada à la deuxième Conférence internationale du Forum des fédérations qui aura lieu en Suisse en 2001.
- Gérer l'expansion du rôle joué par les provinces dans les missions du Canada à l'étranger.
- Se charger des relations interparlementaires, notamment du développement du Forum interparlementaire des Amériques.
- Contribuer à l'unité nationale en organisant un programme qui s'étalera sur cinq ans, pour célébrer 400 ans de présence française en Amérique du Nord.
- Fournir à tous les secteurs des services de soutien à l'occasion de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui aura lieu à Brisbane, Australie en 2001 et du Sommet de la Francophonie qui se tiendra la même année à Beyrouth.

Buts à atteindre

- Faire preuve de leadership dans un monde interconnecté et pour brancher les Canadiens.
- Promouvoir les valeurs canadiennes à l'échelle internationale et valoriser l'identité nationale.
- Améliorer notre capacité à répondre aux demandes d'un public qui souhaite une plus grande transparence et plus de responsabilisation.
- Donner au Canada une image de marque en le présentant comme un pays dynamique et technologiquement avancé, et comme un partenaire commercial fiable, doté d'un patrimoine riche et diversifié.

Services ministériels

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein - Personnel

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses	278,9	297,0	278,1	259,9
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	12,3	17,3	12,3	12,3
Total du budget principal des dépenses	266,6	279,7	265,8	247,6
Rajustements	41,9	4,8	0,0	0,7
Dépenses nettes prévues	308,5	284,5	265,8	248,3
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	50,9	48,8	40,2	33,7
Coût net	257,6	235,7	225,6	214,6
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	1 838	1 789	1 727	1 726
ETP du personnel recruté sur place	2 074	2 111	2 104	2 102

Description du secteur d'activité

Permettre au Ministère de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien rentables.

Contexte

Le secteur des Services ministériels permet au Ministère de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs grâce à une prestation économique de services de soutien dans le domaine des ressources humaines, des finances, de la formation, de la gestion de l'information, de la gestion des immeubles et du matériel, de la sécurité physique, de la vérification et de l'évaluation.

Dans l'optique de la restructuration du système de classification des postes du Ministère, le prochain exercice, au cours duquel on introduira la Norme générale de classification (NGC), marquera une étape extrêmement importante. La mise en œuvre de la stratégie de ressources humaines du Ministère demeurera également prioritaire. Cette stratégie vise à faire du Ministère une organisation flexible, adaptable et disposant d'une main-d'œuvre polyvalente. Elle met l'accent sur certains domaines clés comme le leadership, la gestion des carrières et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des connaissances, les services de gestion des ressources humaines, les besoins du personnel recruté sur place et les valeurs de l'organisation.

Dans le contexte des engagements pris par le Conseil du Trésor dans le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, le Ministère est en train de définir des normes et des pratiques pour intégrer dans l'analyse du rendement des informations financières et non financières, pour évaluer et gérer les risques de façon appropriée et pour mettre en place les systèmes de contrôle voulus. Le passage à la comptabilité d'exercice, le 1^{er} avril 2001, aura un impact important sur les décisions du Ministère concernant la répartition des ressources, la gestion des biens et les investissements stratégiques.

La stratégie générale de gestion immobilière à long terme mise au point par le Ministère prévoit la rationalisation des actifs immobiliers grâce à la vente ou la location des immeubles excédentaires, inadéquats ou sous-utilisés, les bénéfices ainsi générés étant réinvestis dans de nouveaux actifs immobiliers plus utiles au gouvernement. Les plans de la nouvelle ambassade du Canada à Berlin sont pratiquement terminés, et l'on doit sélectionner d'ici l'été 2001 l'entrepreneur qui devrait commencer les travaux d'ici l'automne 2001. Par ailleurs, un important programme d'aménagement de chancelleries et autres projets immobiliers est en cours. En ce qui concerne l'Administration centrale, quelque 500 employés, dont les bureaux se trouvent actuellement sur divers sites, seront logés dans l'ancien hôtel de ville d'Ottawa, juste à côté de l'immeuble Pearson.

Pour répondre aux demandes croissantes d'un environnement mondial de plus en plus complexe et interconnecté, les différents services du Ministère font appel à des méthodes de gestion de l'information et aux nouvelles technologies. Le Ministère s'est engagé à améliorer l'infrastructure ministérielle — considérées par d'autres ministères des Affaires étrangères comme étant parmi les meilleures au monde; commencera à mettre en place le *Plan d'action de gestion de l'information* pour offrir les politiques requises; continuera d'offrir la prestation de services électroniques internes; et participera activement à l'initiative « Gouvernement en direct » (GED). Le MAECI jouera un rôle essentiel dans les secteurs de l'initiative GED portant sur la transmission de l'information aux clients étrangers, la promotion de l'investissement au Canada et la transmission des demandes de documents de voyage en direct.

Le Bureau de l'inspecteur général (BIG) effectue chaque année, au nom de la haute direction, de 20 à 25 inspections et vérifications dans les missions, vérifie également certaines opérations de l'Administration centrale, évalue des programmes et fait enquête sur certaines activités soupçonnées d'être illégales. Les nouvelles politiques de vérification et d'évaluation que doit promulguer très prochainement le Conseil du Trésor seront de première importance pour le BIG.

Principaux engagements en matière de résultats

Permettre au Ministère de remplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien au plus juste coût.

Résultats escomptés et activités connexes

Mettre en œuvre la NGC et la stratégie de ressources humaines du Ministère

- Plus que jamais, la gestion des ressources humaines joue un rôle essentiel pour assurer que le MAECI s'acquitte de sa mission comme il se doit. Les priorités en la matière sont les suivantes : améliorer la gestion des carrières et la mobilité du personnel; appuyer un concept moderne de la fonction de contrôleur; régler les questions ayant trait au recrutement et à la fidélisation du personnel; restructurer et améliorer les services à la clientèle; donner un nouveau souffle à l'organisation grâce à la mise en œuvre de la NGC; et améliorer le cadre de gestion des employés recrutés sur place. La mise en œuvre de la NGC donne au Ministère l'occasion de se réorganiser en se basant sur des descriptions d'emploi ministérielles qui reflètent des charges et des fonctions qui se comparent dans tous les ministères; en restructurant le groupe du service extérieur; en intégrant la filière gestion-affaires consulaires au groupe du service extérieur; et en développant des outils de gestion des ressources humaines fondés sur les compétences.

Doter le Ministère de solides assises financières

- Le plan est le suivant : présenter une requête au Conseil du Trésor et à d'autres organismes centraux dans le but d'obtenir des fonds suffisants pour permettre au Ministère de réaliser ses objectifs stratégiques et son mandat législatif; assurer que les ressources sont réparties selon les priorités stratégiques; et, en matière de planification et de gestion des ressources, établir les coûts en se basant sur les activités.

Moderniser la gestion

- Les principaux objectifs sont les suivants : transformer les méthodes administratives internes afin d'exploiter au maximum les avantages que présentent les nouveaux systèmes de planification des ressources du Ministère; intégrer les principes de la gestion axée sur les résultats aux systèmes de planification du Ministère et mettre en œuvre la nouvelle Stratégie d'information financière et de mettre à jour les méthodes employées au niveau des concepts modernes reflétés par la fonction de contrôleur.

Exécuter le projet Gouvernement en direct (GED)

- Ce projet a deux objectifs : améliorer la qualité des services fournis à la clientèle du Ministère en offrant en direct, d'ici la fin de 2004, tous les principaux programmes et services et axer sur la clientèle la prestation de ces services par Internet. La première phase du projet (c'est-à-dire la fourniture en direct d'informations sur les programmes et les services du MAECI) est maintenant terminée; au cours de la phase 2, il est prévu de pouvoir livrer en direct 50 % des programmes et des services du MAECI d'ici décembre 2002, et 100 % d'ici décembre 2004.

Améliorer l'environnement de travail

- En 2001-2002, on achèvera les travaux de construction des chancelleries du Caire, de Varsovie et de Moscou, et les chancelleries de Jarkata, de Kuala Lumpur et de Prague déménageront dans de nouveaux locaux loués. Parmi les autres projets immobiliers au stade de la conception et de la construction, on peut citer : Ankara, Dhaka, Londres (rénovation de MacDonal House), Nairobi, Port-au-Prince et Séoul. Le Ministère cherchera des solutions pour régler le problème du manque d'espace à l'Administration centrale et relogera des employés dans l'immeuble qui abritait autrefois l'hôtel de ville d'Ottawa et que le Ministère vient d'acheter. La Direction générale des biens continuera d'élaborer une stratégie d'entretien cohérente, afin de répondre aux préoccupations concernant la santé et la sécurité, l'accumulation des édifices et du matériel en entretien différé et l'augmentation de la charge de travail et des coûts associés au vieillissement des immeubles.

Améliorer les services à la clientèle

- Le Ministère met l'accent sur l'amélioration de la prestation des services. On établira des normes de service, les pratiques exemplaires feront l'objet d'un suivi et les techniques modernes de relations avec la clientèle seront enseignées au personnel. Des enquêtes et des consultations de groupes permettront d'obtenir les commentaires de la clientèle. L'accès du public à l'information conservée par le Ministère sera amélioré grâce à la mise en œuvre du GED.

Services aux autres ministères

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein - Personnel

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses	222,6	239,1	238,8	238,7
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	0,0	0,0	0,0	0,0
Total du budget principal des dépenses	222,6	239,1	238,8	238,7
Rajustements	(2,0)	0,0	0,0	0,0
Dépenses nettes prévues	220,6	239,1	238,8	238,7
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	0,0	0,0	0,0	0,0
Coût net	220,6	239,1	238,8	238,7
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	38	38	37	37
ETP du personnel recruté sur place	1 318	1 243	1 242	1 242

Description du secteur d'activité

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger en leur fournissant des services de soutien rentables.

Contexte

Tel qu'indiqué dans le tableau suivant, plus de 52 % du personnel canadien en poste à l'étranger exécute des programmes pour le compte de ministères et d'organismes du gouvernement autres que le MAECI.

Ministère	Employés recrutés au Canada (ETP)	Employés recrutés sur place (ETP)	Total des ETP	Pourcentage des ETP exécutant des programmes
Citoyenneté et Immigration	242	1 087	1 329	
ACDI	105	143	248	
MDN	128	34	162	
GRC	31	21	52	
Autres	48	128	176	
Total du personnel des autres ministères exécutant des programmes	554	1 413	1 967	52,1%
Personnel du MAECI exécutant des programmes	679	1 127	1 806	47,9%
TOTAL DU PERSONNEL EXÉCUTANT DES PROGRAMMES	1 233	2 540	3 773	100,0%
Personnel de soutien administratif	283	2 074	2 357	
TOTAL DU PERSONNEL	1 516	4 614	6 130	

Le MAECI gère, à titre de service commun, l'acquisition de produits, de services et de biens

immobiliers destinés à répondre tant à ses propres besoins à l'étranger qu'à ceux des autres ministères. Ces services, qui sont indispensables aux autres ministères représentés dans les missions diplomatiques et consulaires canadiennes à l'étranger, comprennent la gestion financière et l'administration du personnel, les services de paie pour le personnel recruté sur place, la fourniture de bureaux et de logements pour le personnel, ainsi que les services publics, de sécurité, de transport, d'informatique, de communications et d'entretien.

Principaux engagements en matière de résultats

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger en leur fournissant des services de soutien au plus juste coût.

Résultats escomptés et activités connexes

Prestation de services efficace et efficiente, à la satisfaction des clients, tout en tenant compte des contraintes sur le plan des ressources, des aspects juridiques et des politiques

- Élaboration d'un nouveau contrat de services communs comportant des normes de service claires et fournissant une formule d'établissement des coûts de revient plus équitable et normalisée pour répartir les dépenses d'investissement et de partage des locaux avec les autres ministères.
- Élaborer et mettre en œuvre un cadre de travail permettant de mieux planifier et gérer la croissance du personnel des autres ministères dans les missions à l'étranger, notamment en faisant un repérage précoce des initiatives de programme des autres ministères impliquant les missions, en améliorant la planification nécessaire pour réagir à ces initiatives et en assurant que toutes les répercussions des propositions ayant pour but d'accroître le personnel des missions à l'étranger sont prises en compte.

Service de passeport

Dépenses prévues (en millions de dollars) et Équivalents temps plein (ETP) - Personnel				
	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	54,2	54,6	54,6	54,6
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	55,6	56	56	56
Total du budget principal des dépenses	(1,4)	(1,4)	(1,4)	(1,4)
Rajustements	24,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses nettes prévues	22,6	(1,4)	(1,4)	(1,4)
<i>Moins</i> : Recettes non disponibles	0,0	0,0	0,0	0,0
Coût net	22,6	(1,4)	(1,4)	(1,4)
Personnel - Équivalents temps plein (ETP)				
ETP du personnel canadien	781	561	561	561
ETP du personnel recruté sur place	0	0	0	0

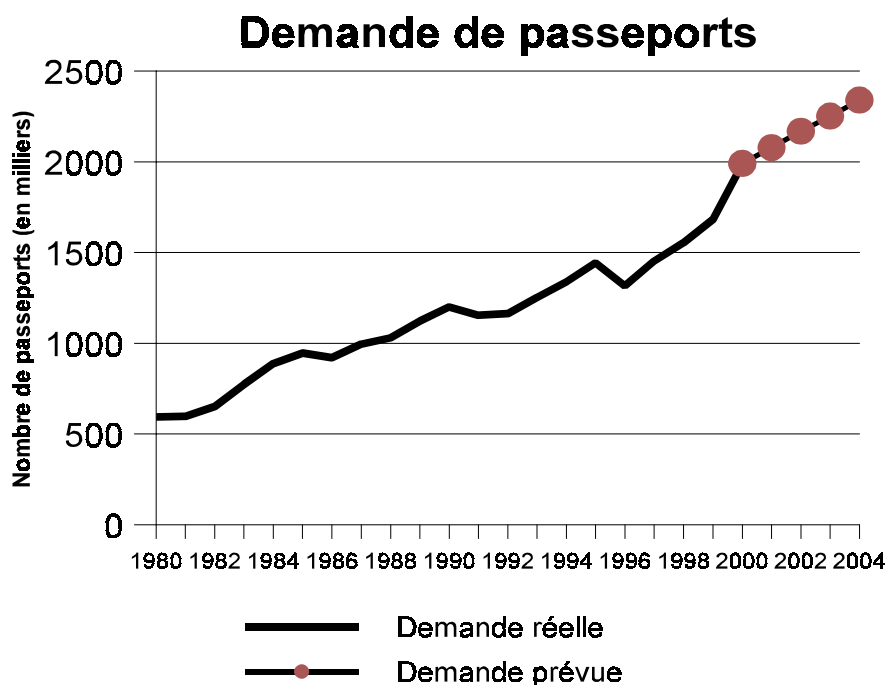
Description du secteur d'activité

Délivrer des documents de voyage respectés à travers le monde aux citoyens canadiens et aux autres personnes autorisées à résider au Canada.

Contexte

La sécurité et l'intégrité du processus de délivrance de passeports et des documents afférents eux-mêmes sont le fondement de toutes les activités du Bureau des passeports. Ce service gère un volume d'environ 3,3 millions de transactions par an et doit pouvoir réaliser environ 15 000 transactions par jour ouvrable, qu'il s'agisse de traiter une demande de passeport ou de répondre à une demande de renseignements par téléphone, par courrier, par courrier électronique ou en personne. En 1999-2000, le Bureau des passeports a délivré environ 1,6 million de documents de voyage protégés. On prévoit une croissance annuelle de 3,5 % des demandes de passeport au cours des trois prochaines années. Les passeports ordinaires de 24 pages représentent environ 98 % des documents de voyage délivrés.

Le Bureau des passeports a achevé la mise en place d'un système automatisé de production des passeports (IRIS) qui permettra d'augmenter la sécurité et l'intégrité du processus d'admissibilité aux passeports, et d'assouplir la prestation des services. En outre, le Bureau des passeports va établir le premier centre de production de passeports dotés de nouveaux éléments de sécurité intégrés. Ces améliorations techniques ont été apportées pour répondre aux exigences de la clientèle canadienne.



Principaux engagements en matière de résultats

Fournir des documents de voyage respectés au plan international et un service qui reflète les engagements du gouvernement énoncés dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*.

Résultats escomptés et activités connexes

Les priorités établies pour les trois prochaines années ont été fixées pour répondre à l'évolution de l'environnement dans lequel opère le Bureau des passeports et aux nouveaux besoins de la clientèle. Le Bureau des passeports fonctionnera aussi économiquement et efficacement que possible tout en améliorant le niveau actuel de satisfaction de la clientèle et en respectant les mêmes normes de sécurité. Pour atteindre ce but obligatoire, le Bureau des passeports s'est fixé trois principaux objectifs pour la période 2001-2004 :

Améliorer les services à la clientèle : perfectionner les éléments de sécurité intégrés aux passeports et offrir un service plus accessible et plus commode

- Accélérer l'application de la technologie à l'amélioration du service en ouvrant les nouveaux centres de production de passeports et en mettant en place les éléments de sécurité.
- Dans le cadre de l'initiative « Gouvernement en direct », créer l'infrastructure qui permettra aux Canadiens de traiter avec le Bureau des passeports par le biais de l'Internet. Le Conseil du Trésor finance cette activité (1,65 million de dollars pour 2001-2002).
- Optimiser les services au guichet en réduisant les temps d'attente dans les principaux centres urbains (pas plus de 45 minutes d'attente en moyenne, 95 % du temps), et en élaborant et appliquant une nouvelle approche de gestion des transactions.
- Exploiter les mécanismes parallèles qui permettent de rendre les services plus accessibles. Grâce à la collaboration de la Société canadienne des postes, le Bureau des passeports ouvrira un plus grand nombre de points de service dans les principaux centres urbains.

- Lancer le nouveau Programme d'évaluation de la satisfaction des clients et utiliser leurs commentaires pour définir le service dans ses grandes lignes et le cibler plus précisément sur leurs besoins. Dans le cadre de ce programme, on mesurera le niveau de satisfaction de la clientèle et on établira les bases d'un processus continu d'amélioration du service, conformément aux principes sur lesquels se fonde l'initiative du gouvernement en faveur d'un « service axé sur les citoyens ».

Simplifier la tâche des clients : restructurer les procédures qui s'appliquent à la prestation des services et au traitement des demandes

- Offrir les nouveaux services accélérés et sur demande, plus commodes pour les clients.
- Établir un processus de renouvellement plus simple pour les détenteurs de passeports IRIS. Appliquer aux nouveaux services les modifications apportées au Règlement sur les frais administratifs du Bureau des passeports.

Améliorer l'efficacité et la rentabilité : augmenter la productivité et réduire les coûts de fonctionnement

- Explorer les méthodes qui pourraient remplacer celles que l'on suit actuellement pour fournir des services à la clientèle et étudier les options pour mener à bien les activités opérationnelles.
- Explorer d'autres méthodes pour mener à bien les activités fonctionnelles.
- Surseoir à l'agrandissement des centres de service du Bureau des passeports.



SECTION IV INITIATIVES HORIZONTALES

Initiatives réglementaires

Lois et règlements	Résultats escomptés
Règlement excluant certains instruments de la définition de « marchandises » <i>(Loi sur le précontrôle)</i>	Exclure des marchandises qui peuvent être saisies dans une zone de précontrôle les devises et instruments monétaires.
Règlement désignant les personnes ou catégories de personnes qui peuvent pénétrer dans la zone de précontrôle	Maintenir un niveau acceptable de stérilité et de sécurité dans la zone de précontrôle
Règlement prescrivant l'information qui peut être requise de voyageurs en transit, la manière dont elle sera fournie et dont elle pourra être utilisée et communiquée, et à quelles fins	Maintenir la sécurité aux frontières tout en respectant la vie privée
Règlement stipulant la manière dont on peut se défaire de marchandises retenues, saisies ou confisquées	Assurer que les contrôleurs américains éliminent ces marchandises de manière conforme aux normes canadiennes en matière de santé publique, de santé animale et de protection des végétaux

Stratégies de développement durable

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Vérificateur général*, le Ministère a préparé *Action 2003 : Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, un document déposé en février 2001. On y trouve le cadre des initiatives en faveur du développement durable (DD) que lancera le Ministère en 2001-2002 et 2002-2003. On trouvera ci-dessous la liste des six objectifs de la stratégie ainsi que les engagements pour 2001-2002 :

1. Faire du développement durable un principe de fonctionnement au sein du Ministère.

- Faire un rapport sur les moyens les plus efficaces d'expliquer et d'appliquer une stratégie de développement durable, en se fondant sur une étude des méthodes utilisées dans d'autres pays.
- Présenter le développement durable comme un élément de la politique fédérale dans les cours de formation pertinents qui sont ou qui seront offerts.
- Élargir la portée des programmes de sensibilisation et de formation au DD afin d'améliorer les compétences en la matière dans tous les secteurs d'activité du personnel.
- Améliorer les conditions de travail des employés au plan de l'évaluation du rendement, du développement professionnel, de la santé et du bien-être (personnel travaillant à l'étranger), ainsi qu'au plan de la dotation et de la classification des postes.

2. Améliorer la corrélation commerce-environnement.

- Mettre en œuvre un programme de formation sur la responsabilité sociale des entreprises pour aider le personnel à promouvoir la corrélation commerce-environnement.
- Produire de courts documents d'information pour encourager l'application, au Canada, des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des multinationales, ainsi que la simplification des relations entre les gouvernements, les entreprises et les ONG.
- Consulter les intervenants afin de définir l'approche que pourrait adopter le Canada pour améliorer la compréhension des questions touchant l'éco-étiquetage et la certification environnementale des produits.

3. Promouvoir le développement durable dans le cadre des activités internationales du Ministère.

- Faciliter la conclusion des négociations concernant le Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite non déclarée et non réglementée, élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Ratifier l'Accord de 1995 sur les stocks de poisson chevauchants et grands migrateurs, et inciter le plus d'États possible à l'appliquer concrètement.
- Réintroduire et faire modifier la *Loi du Traité des eaux limitrophes internationales*, qui interdit le prélèvement en masse d'eaux frontalières de leur bassin, une loi qui aura principalement un impact sur les Grands Lacs.

- 4. Préciser la place qu'occupe la sécurité humaine et les droits de la personne dans le contexte du développement durable.**
 - Commander une étude sur les principaux liens conceptuels.
 - Organiser un atelier en collaboration avec les autres ministères concernés, afin d'évaluer les progrès accomplis pour mettre en œuvre les engagements multilatéraux pris lors des Sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies et afin de déterminer les moyens d'améliorer la cohérence et la synergie entre les divers éléments du programme de DD.
 - Signer et ratifier la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, ainsi que ses protocoles contre la migration clandestine, ainsi que le trafic illicite de personnes et d'armes à feu.
 - Contribuer à l'organisation d'une Réunion préparatoire pour les jeunes qui participeront à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants qui aura lieu en septembre 2001.

- 5. Mettre en œuvre les éléments de la politique étrangère du Canada relative au Nord qui concernent le développement durable.**
 - Participer plus activement à l'organisation de l'Université de l'Arctique, en visant notamment la création d'un programme d'études menant à un baccalauréat en études circumpolaires.

- 6. Préparer le Sommet mondial du développement durable qui aura lieu en 2002.**
 - Rechercher, dans les provinces, au sein de la société civile et dans les entreprises, les partenaires qui nous aideront à parvenir à une définition consensuelle des engagements concrets que le Canada pourra prendre lors du Sommet, des mécanismes réalistes qui lui permettront de respecter ses engagements et d'un cadre efficace pour effectuer des examens et présenter des rapports.

Les engagements énoncés dans *Action 2003* sont publiés sur le site Web du MAECI, à la page « Développement durable » : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/SustainDev/overview-f.asp>



SECTION V RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 5.1 Autorisations de dépenser (en milliers de dollars)

Crédit	Budget principal des dépenses 2001-2002	Budget principal des dépenses 2000-2001
1 Dépenses de fonctionnement	960 207	929 737
5 Dépenses en capital	108 606	85 449
10 Subventions et contributions	393 378	330 378
(S) Ministre des Affaires étrangères - traitement et allocation pour	52	52
(S) Ministre du Commerce international - traitement et allocation pour	52	52
(S) Paiements en vertu de la Loi sur la pension spéciale du service	250	250
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 907	84 752
(S) Fonds renouvelable des passeports	(1 420)	(1 420)
Total	1 551 032	1 429 250

Notes explicatives pour le tableau 5.1 :

Le total du Budget des dépenses principal du ministère se chiffre à 1 551 millions de dollars, soit une augmentation nette de 121,7 millions de dollars par rapport à 2000-2001. Les principales variations sont les suivantes:

- une augmentation de 58,1 millions de dollars de la quote-part des contributions versées aux Nations Unies pour des nouvelles opérations de maintien de la paix;
- une augmentation de 26,7 millions de dollars pour pallier aux effets de l'inflation à l'étranger;
- une augmentation de 13,8 millions de dollars pour les salaires du personnel recruté sur place dans les missions à l'étranger;
- une augmentation de 12,9 millions de dollars découlant des transferts de fonds provenant de Citoyenneté et Immigration, de l'Agence spatiale canadienne, et de l'Agence canadienne de développement international pour l'accroissement des coûts de fonctionnement à l'étranger;
- une augmentation de 11,2 millions de dollars pour les activités reliés au troisième Sommet des Amériques qui sera tenu au Canada;
- une augmentation de 10 millions de dollars pour le programme de la sécurité humaine;
- une augmentation de 9,1 millions de dollars au titre d'augmentations salariales pour les employés travaillant au Canada résultant des ratifications récentes des conventions collectives;
- un transfert de 2,4 millions de dollars de l'Agence canadienne de développement international pour des projets et activités découlant des sommets de la Francophonie;
- une augmentation de 2,1 millions de dollars pour refléter le report des fonds de 2000-2001 à 2001-2002 pour le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres;
- une augmentation de 1 million de dollars pour l'augmentation du coût des subventions en remplacement des taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada;
- une diminution de 27,1 millions de dollars pour refléter les gains sur les taux de change qui affectent le coût des opérations à l'étranger.

Tableau 5.2
Ressources du Programme par secteur d'activité pour 2001-2002 (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Fonctionnement	Capital	Subventions et Contributions	Dépenses brutes prévues	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
Développement du commerce international	221,8	4,5	16,6	242,9	3,0	239,9
Politique commerciale et économique	97,4	1,7	14,5	113,6	0,0	113,6
Coopération et sécurité internationales	191,8	5,2	345,1	542,1	0,9	541,2
Aide aux Canadiens à l'étranger	51,9	1,3	0,1	53,3	2,2	51,1
Diplomatie ouverte	73,5	1,1	23,3	97,9	0,9	97,0
Services ministériels	208,2	88,5	0,3	297,0	12,5	284,5
Services aux autres ministères	232,8	6,3	0,0	239,1	0,0	239,1
Service de passeports	54,6	0,0	0,0	54,6	56,0	(1,4)
Total	1 132,0	108,6	399,9	1 640,5	75,5	1 565,0

Tableau 5.3 Dépenses en capital, par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2002-2003
Développement du commerce international	4,9	4,5	4,5	4,5
Politique commerciale et économique	3,0	1,7	1,7	1,7
Coopération et sécurité internationales	6,0	5,2	5,2	5,2
Aide aux Canadiens à l'étranger	1,2	1,3	1,3	1,3
Diplomatie ouverte	1,4	1,1	1,1	1,1
Services ministériels	82,8	88,5	74,6	55,6
Services aux autres ministères	6,3	6,3	6,4	6,3
Service de passeports	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	105,6	108,6	94,8	75,7

Tableau 5.4 Projets d'immobilisation (en millions de dollars)

	Statut	Coût total estimatif	Coût prévu				Besoins de l'exercice futur
			jusqu'au 31 mars 2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	
Beijing, Chine Achat d'un complexe diplomatique	AE	35,6	35,5	0,1	0,0	0,0	0,0
Berlin, Allemagne Construction d'une chancellerie	AP	92,6	27,6	12,3	26,0	26,7	0,0
Le Caire, Égypte Construction d'une chancellerie	AE	16,0	12,7	3,3	0,0	0,0	0,0
Caracas, Venezuela Construction d'une chancellerie	AE	20,9	19,0	1,9	0,0	0,0	0,0
Dhaka, Bangladesh Construction d'une chancellerie	AP	26,0	7,6	7,1	9,2	2,1	0,0
Nairobi, Kenya Construction d'une chancellerie	AE	25,4	3,3	8,3	9,2	4,6	0,0
Port-au-Prince, Haiti Construction d'une chancellerie	AE	20,1	1,8	4,1	7,8	6,4	0,0
Séoul, Corée Construction d'une chancellerie	AE	44,9	17,0	0,1	2,1	7,6	18,1
Varsovie, Pologne Agrandissement de la chancellerie	AE	18,0	6,5	11,5	0,0	0,0	0,0
Total des projets d'immobilisation		299,5	131,0	48,7	54,3	47,4	181,0

Notes explicatives pour le tableau 5.4 :

- AP indique une approbation préliminaire d'entreprendre le projet donnée par le Conseil du Trésor et que le projet en est à la phase de planification.
- AE indique une approbation effective du projet par le Conseil du Trésor et que le projet est en cours de réalisation.

**Tableau 5.5 Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité
(en millions de dollars)**

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Développement du commerce international	2,1	2,1	2,1	2,1
Politique commerciale et économique	0,0	0,0	0,0	0,0
Coopération et sécurité internationales	11,5	11,4	11,4	11,4
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0
Diplomatie ouverte	22,2	21,3	21,3	17,4
Services ministériels	0,3	0,3	0,3	0,3
Services aux autres ministères	0,0	0,0	0,0	0,0
Service de passeports	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des subventions	36,0	35,1	35,1	31,1
Contributions				
Développement du commerce international	14,8	14,5	14,5	14,7
Politique commerciale et économique	17,9	14,5	14,6	14,6
Coopération et sécurité internationales	366,2	333,7	321,4	318,2
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,1	0,1	0,1	0,1
Diplomatie ouverte	2,0	2,0	1,5	0,0
Services ministériels	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux autres ministères	0,0	0,0	0,0	0,0
Service de passeports	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des contributions	401,0	364,8	352,1	347,5
Total des paiements de transfert	437,1	399,9	387,1	378,7

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Tableau 5.6 Sources des recettes disponibles (en millions de dollars)

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Droits de passeport	68,4	56,0	56,0	56,0
Services de perfectionnement	5,0	5,0	5,0	5,0
Services immobiliers à l'étranger	4,1	5,4	5,2	4,5
Foires et missions commerciales, d'investissement, et technologiques	3,0	3,0	3,0	3,0
Services consulaires spécialisés	2,2	2,2	2,2	2,2
Services de télécommunications	1,3	2,1	2,1	2,1
Centres d'éducation canadiens	0,9	0,9	0,9	0,9
Échanges internationaux visant la jeunesse	0,5	0,9	0,9	0,9
Total	85,4	75,5	75,3	74,6

Tableau 5.7 Sources des recettes non disponibles (en millions de dollars)

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Licences pour le bois d'œuvre	105,0	10,0	0,0	0,0
Droits consulaires	45,5	46,8	48,4	49,9
Ventes d'immobilisations et d'autres biens	27,1	25,0	16,5	10,0
Licences d'importation et d'exportation	16,6	14,6	14,5	14,5
Revenus locatifs des employés	14,7	14,4	14,3	14,3
Prestation de services au Bureau des passeports	4,4	4,4	4,4	4,4
Redressement de dépenses des années antérieures	4,0	4,0	4,0	4,0
Contributions remboursées en vertu du Programme pour le développement des marchés d'exportation	2,8	2,5	2,5	2,5
Autres	0,7	1,0	1,0	1,0
Total	220,8	122,7	105,6	100,6

Tableau 5.8 Coût net du Ministère pour 2001-2002 (en millions de dollars)

	Total
Dépenses nettes prévues	1 565,0
Plus: Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	15,9
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	36,2
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,3
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	1,3
	Total 53,7
Coût total du Ministère	1 618,7
Moins :	
Recettes non disponibles	122,7
	Total 1 496,0
2001-2002 Coût net du Ministère	1 496,0
2000-2001 Coût net du Ministère	1 481,0

Tableau 5.9 État des opérations du fonds renouvelable du Bureau des passeports
(en millions de dollars)

	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Recettes				
Droits perçus	68,4	56,0	56,0	56,0
Recettes diverses				
Total des recettes	68,4	56,0	56,0	56,0
Dépenses de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	44,8	27,0	27,0	27,0
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,7	0,6	0,6	0,6
Matériel de passeport et formulaires de demande	6,4	6,3	6,3	6,3
Services de passeport dans les missions à l'étranger	4,4	4,4	4,4	4,4
Locaux	4,7	3,7	3,7	3,7
Services professionnels et spéciaux	4,7	4,6	4,6	4,6
Amortissement	10,0	5,3	5,3	5,3
Fret, messageries et camionnage	2,8	2,3	2,3	2,3
Télécommunications	1,8	1,4	1,4	1,4
Imprimerie, papeterie et fourniture	1,6	0,9	0,9	0,9
Autres	3,3	2,2	2,2	2,2
Total des dépenses	85,2	58,7	58,7	58,7
Excédent / (déficit)	(16,9)	(2,7)	(2,7)	(2,7)

Tableau 5.10 État des variations de la situation financière du Bureau des passeports
(en millions de dollars)

	Prévision 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Recettes	68,4	56,0	56,0	56,0
Dépenses	85,2	58,7	58,7	58,7
Excédent / (déficit)	(16,9)	(2,7)	(2,7)	(2,7)
Ajouter les postes n'exigeant pas de sortie de fonds :				
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,7	0,6	0,6	0,6
Amortissement	10,0	5,3	5,3	5,3
Total des postes n'exigeant pas de sortie	10,7	5,9	5,9	5,9
Variations des disponibilités et exigibilités	(1,5)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Activités d'investissement :				
Acquisitions des biens amortissables	(14,9)	(1,7)	(1,7)	(1,7)
Excédent de trésorerie / (déficit)	(22,6)	1,4	1,4	1,4

**Tableau 5.11 Utilisation prévue du fonds renouvelable du Bureau des passeports
(en millions de dollars)**

	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Autorisation	4,0	4,0	4,0	4,0
Autorisation non-utilisée (Prélèvement) :				
Solde au 1 ^{er} avril	9,0	(7,8)	(6,4)	(5,0)
Remise en vigueur de la radiation de 1995-1996 du Conseil du Trésor	5,8			
Excédent prévu (déficit)	(22,6)	1,4	1,4	1,4
	(7,8)	(6,4)	(5,0)	(3,6)
Solde projeté au 31 mars	(3,8)	(2,4)	(1,0)	0,4

Notes explicatives pour le tableau 5.11 :

- Le solde du début de l'Autorisation non-utilisée (prélèvement) au 1^{er} avril correspond à l'autorisation nette accordée (sans les comptes à payer à la fin de l'exercice et les sommes créditées après le 31 mars).



SECTION VI RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Missions diplomatiques du Canada à l'étranger, par région

Afrique	Moyen-Orient, Afrique du Nord et États du Golfe	Asie du Nord et bordure du Pacifique	Asie du Sud et du Sud-Est
Abidjan	Abu Dhabi	Beijing	Bandar Seri Begawan
Abuja	Alger	Canberra	Bangkok
Accra	Amman	Chongqing	Colombo
Addis Ababa	Beyrouth	Fukuoka	Dhaka
Bamako	Damas	Guangzhou	Hanoï
Conakry	Koweït	Hong Kong	Ho Chi Minh
Dakar	Le Caire	Nagoya	Islamabad
Dar-es-Salaam	Rabat	Osaka	Jakarta
Harare	Riyad	Pusan	Kuala Lumpur
Kinshasa	Téhéran	Séoul	Manille
Lagos	Tel Aviv	Shanghai	Mumbai
Libreville	Tunis	Sydney	New Delhi
Lusaka		Tokyo	Phnom Penh
Nairobi		Wellington	Singapour
Ouagadougou			
Pretoria			
Yaoundé			
Amérique latine et Antilles	Europe de l'Ouest	Europe centrale, orientale et méridionale	États-Unis
Bogotá	Bruxelles	Almaty	Atlanta
Brasília	Copenhague	Ankara	Boston
Bridgetown	Dublin	Athènes	Buffalo
Buenos Aires	Helsinki	Belgrade	Chicago
Caracas	La Haye	Berlin	Dallas
Guatemala	Lisbonne	Berne	Détroit
Georgetown	Londres	Bonn	Los Angeles
Kingston	Madrid	Bucarest	Miami
La Havane	OCDE (Paris)	Budapest	Minneapolis
Lima	Oslo	Düsseldorf	New York
México	OTAN (Bruxelles)	Hambourg	ONU (New York)
Montevideo	Paris	Kiev	Seattle
Panamá	Riga	Milan	Washington
Port-au-Prince	Stockholm	Moscou	OEA (Washington)
Port of Spain	U.E. (Bruxelles)	Munich	
Quito	UNESCO (Paris)	ONU/OMC (Genève)	
San José		ONU (Vienne)	
Santiago		Prague	
São Paulo		Rome	
		Sarajevo	
		St-Petersbourg	
		Vatican	
		Vienne	
		Varsovie	
		Zagreb	

L'Administration centrale du Ministère est située à Ottawa, mais ses activités s'étendent à travers le Canada par l'intermédiaire des bureaux de passeports locaux et régionaux et du réseau régional de délégués commerciaux. À l'étranger, le Ministère agit par l'intermédiaire de 131 missions et 29 bureaux satellites. Un certain nombre de consuls honoraires représentent également le pays à l'étranger.

Lois et règlements actuellement en vigueur

Le ministre des Affaires étrangères a la responsabilité exclusive des lois suivantes devant le Parlement :

- *Loi de mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques*, L.C. 1995, ch. 25
- *Loi sur le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, L.R.C. 1985, ch. E-22
- *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. 1985, ch. E-19
- *Loi sur l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*, L.R.C. 1985, ch. F-26
- *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*, L.C. 1991, ch. 41
- *Loi sur la Commission de la frontière internationale*, L.R.C. 1985, ch. I-16
- *Loi du traité des eaux limitrophes internationales*, L.R.C. 1985, ch. I-17
- *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, L.C. 1980-81-82-83, ch. 73
- *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, L.R.C. 1985, ch. I-18
- *Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, L.R.C. 1985, ch. P-24
- *Loi sur l'interdiction de services aériens internationaux*, L.R.C. 1985, ch. P-25
- *Loi sur les mesures économiques spéciales*, L.C. 1992, ch. 17
- *Traité de paix conclus avec les pays suivants* : Autriche, Allemagne, L.C. 1919 (deuxième session), ch. 30; Bulgarie, L.C. 1920, ch. 4; Hongrie, L.C. 1922, ch. 49, L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, art. 10; Italie, Roumanie, Finlande, L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, art. 10; Japon, L.C. 1952, ch. 50; Turquie, L.C. 1922, ch. 49
- *Loi sur les Nations Unies*, L.R.C. 1985, ch. U-2

Les lois suivantes, confiées à la responsabilité du ministre des Affaires étrangères, sont administrées à l'extérieur du Ministère :

- *Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada*, L.R.C. 1985, ch. A-13
- *Loi sur l'Administration du pont Fort-Falls*, L.C. 1970-71-72, ch. 51
- *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, L.R.C. 1985, ch. I-17.3 (L.R.C. 1985 (4^e supplément), ch. 54)
- *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, L.R.C. 1985, ch. I-19
- *Loi de 1939 sur le contrôle, en cas d'urgence, du bassin du Lac à la Pluie*, L.C. 1939, ch. 33
- *Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello*, L.C. 1964-65, ch. 19
- *Loi de mise en œuvre du traité concernant la vallée de la rivière Skagit*, L.C. 1984, ch. 11

Certaines dispositions des lois suivantes intéressent le ministre des Affaires étrangères :

- *Loi sur les transports au Canada*, L.C. 1996, ch. 10, art. 76
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. 1992, ch. 37, art. 40, 47, 58
- *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, L.R.C. 1985, ch. C-23, art. 13, 16, 17, 19
- *Loi sur la citoyenneté*, L.R.C. 1985, ch. C-29, art. 3
- *Loi sur le cabotage*, L.C. 1992, ch. 31, art. 3, 11
- *Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46, art. 7, 57, 477.4
- *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, L.R.C. 1985, ch. C-51, art. 4, 17, 39
- *Tarif des douanes*, L.C. 1997, ch. 36, art. 51, 53
- *Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. E-15, art. 68.3
- *Loi sur les immeubles fédéraux*, L.C. 1991, ch. 50
- *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, L.R.C. 1985, ch. F-28, art. 7
- *Loi sur les mesures extra-territoriales étrangères*, L.R.C. 1985, ch. F-29, art. 2.1, 5
- *Loi sur les Conventions de Genève*, L.R.C. 1985, ch. G-3, art. 6, 9
- *Loi sur l'immigration*, L.R.C. 1985, ch. I-2, art. 116

- *Loi de 1987 sur les transports routiers*, L.R.C. 1985 (3^e suppl.), ch. 29, art. 17
- *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*, L.R.C. 1985 (4^e suppl.), ch. 30, art. 6
- *Loi sur les océans*, L.C. 1996, ch. 31, art. 23, 25, 42, 44
- *Loi sur les fonds renouvelables*, L.R.C. 1985, ch. R-8, art. 4
- *Loi sur la marine marchande du Canada*, L.R.C. 1985, ch. S-9, art. 632.4
- *Loi sur l'immunité des États*, L.R.C. 1985, ch. S-18, art. 9, 14, 15

Les lois suivantes, confiées à la responsabilité du ministre du Commerce international, sont administrées à l'extérieur du Ministère :

- *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, L.R.C. 1985, ch. C-14
- *Loi sur l'expansion des exportations*, L.R.C. 1985, ch. E-20
- *Loi sur le pipeline du Nord*, L.R.C. 1985, ch. N-26

Certaines dispositions des lois suivantes intéressent aussi le ministre du Commerce international :

- *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Chili*, L.C. 1997, ch. 14, art. 1 à 8 et parties I et III
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël*, L.C. 1996, ch. 33, art. 1 à 7 et parties I et III
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis*, L.C. 1988, ch. 65, art. 1 à 7 et parties I et V
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*, L.C. 1993, ch. 44, art. 1 à 9 et parties I et III
- *Loi sur les mesures spéciales d'importation*, L.R.C. 1985, ch. S-15, parties I.1 et II
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce*, L.C. 1994, ch. 47, art. 1 à 7 et parties I et III

Outre les règlements pris aux termes des lois susmentionnées, les règlements suivants renferment des dispositions qui intéressent le ministre des Affaires étrangères :

- Décret sur les passeports canadiens, SI/81-86
- Règlement sur les privilèges douaniers accordés aux diplomates
- Règlement sur les marchés de l'État

Autres sources d'information

Agents de liaison parlementaire
Renseignements :
(613) 944-0389

Service des relations avec les médias
Renseignements :
(613) 944-5153

InfoCentre du ministère des Affaires
étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Renseignements : (613) 944-4000
Sans frais : 1-800-267-8376

Affaires réglementaires pour le ministère des
Affaires étrangères et du Commerce
international
Coordonnateur des affaires réglementaires
125, promenade Sussex, Tour A-3,
bureau 368
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
(613) 944-1831

Sites Web
www.dfait-maeci.gc.ca
www.infoexport.gc.ca

Société pour l'expansion des exportations
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 1K3
(613) 598-2500

Corporation commerciale canadienne
50, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6
(613) 996-0034

Commission mixte internationale
100, rue Metcalfe, 18^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5M1
(613) 995-2984

Centre de recherche pour le développement
international
250, rue Albert, C.P. 8500
Ottawa (Ontario)
K1G 3H9
(613) 236-6163

Administration du pipeline du Nord
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 993-7466

Secrétariat de l'ALENA - Section canadienne
90, rue Sparks, bureau 705
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4
(613) 992-9388

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique
63, rue de Bresoles, bureau 100
Montréal (Québec)
H2Y 1V7
(514) 283-6073



INDEX

- Accès aux marchés, 13, 19
Accès à l'information, 36
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), 7, 9, 19-20
Action 2003, 47-48
Agence canadienne de développement international (ACDI), 50
- Bois d'œuvre, 19, 21, 54
Bureau des passeports, 43-45, 54, 56-57
- Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation, 4, 13
Canada dans le monde, 5
Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, 16
Commerce, 2, 5-6, 11, 13, 15-17, 19-26, 31, 47, 51, 53
 accords, 2, 7, 13, 19-22, 25
 politique, 3, 11, 13, 19-22
 promotion, 11, 13, 18
Commonwealth, 7, 24, 29-30, 37
Conférence ministérielle sur la culture, 26
Conseil de l'Arctique, 31
Conseil international d'études canadiennes, 36
Contrôle des armements, 25, 27
Convention d'Ottawa, 28
Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), 20
Corporation commerciale canadienne, 9, 16, 18, 61
Cour pénale internationale, 1, 25
- Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, 16, 38, 44
Développement durable, 2, 14, 20, 22, 47-48
Droits de la personne, 1, 9, 14, 29, 48
- Éducation, 36
Enlèvement d'enfants, 32, 34
Environnement, 1, 6, 14, 20-22, 26, 29, 39-40, 44, 47
Équipe Canada inc, 2, 16-17
Étudiants étrangers, 14, 36
Exportations, 2, 6, 11, 14, 16, 18-19
 accès aux marchés, 13, 19
 culturelles, 3, 12, 14, 35
 éducatives, 3, 14
 promotion, 1-2, 11-12, 14-15, 18, 23-24, 29, 36-37, 39
- Fonds canadien d'action contre les mines terrestres, 50
Forum régional de l'ANASE (FRA), 27
- G-7, 22, 26
G-8, 5, 7, 20, 22-27, 30, 35, 37

Gouvernement en direct (GED), 39-40, 44
Groupe d'experts sur la non-prolifération du G-8, 26-27
Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC), 24, 30

Internet, 17, 40, 44
Investissement, 1-2, 5-6, 11, 13, 38-39, 42

Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 5

Maintien de la paix, 1, 14, 27, 50

Nations Unies, 1, 14, 16, 22, 24-25, 27-28, 30, 47-48, 50
Conseil de sécurité, 1, 24, 28
Convention contre la criminalité transnationale organisée, 30
Déclaration du Sommet du millénaire, 28
Programme des Nations Unies pour l'environnement, 22
Session extraordinaire consacrée aux enfants, 7, 25

Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE), 16, 22, 47
Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), 1, 7, 23, 25, 27
Organisation mondiale du commerce (OMC), 2, 13, 19-22

Perfectionnement professionnel, 38
Petites et moyennes entreprises (PME), 2, 13
Prestation électronique de services, 17
Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), 17
Programme d'information Voyager en toute sécurité, 33
Protection de l'environnement, 14

Réfugiés, 27, 29
Réunion des chefs de gouvernements du Commonwealth, 24, 30, 37

Sécurité, 1, 5, 7, 11, 12, 14, 19, 21-29, 33, 36, 38, 40, 42-44, 46, 48, 50
Sécurité humaine, 23-27, 29, 48, 50
Service des délégués commerciaux (SDC), 15-17
Services consulaires, 5, 32
Site Web, 33, 36, 48
Société pour l'expansion des exportations (SEE), 9, 16, 18
Sommets
APEC, 20, 22
Jeux de la Francophonie, 7, 24, 26, 37
Sommet des Amériques (Sommet de Québec), 2, 7, 20-21, 27, 50
Sommet mondial du développement durable, 48
Stratégie de ressources humaines, 38-39
Stratégie d'information financière (SIF), 40

Traité d'interdiction complète des missiles nucléaires, 27

Université de l'Arctique, 31, 48

Voyage, 5-6, 12, 14, 33-34, 39, 43-44, 46

Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), 7, 20-21